

CAHIER DE RECHERCHE  
ÉLECTORALE ET PARLEMENTAIRE

NUMÉRO 17 - AOÛT 2019

## Le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire et les deux catégories de députés

SAMUEL DAVID-BÉLANGER



Chaire de recherche  
sur la démocratie et les institutions  
parlementaires

Chaire de recherche sur la démocratie  
et les institutions parlementaires



UNIVERSITÉ  
LAVAL



# **Le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire : les distinctions entre les députés de liste et les députés de circonscription**

**Rapport de fin d'études POL-6010**

**Travail présenté à M. Éric Montigny**

**Auteur :**

**Samuel David-Bélanger**

**111 102 075**

**Coordonnées**

Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

Département de science politique

Université Laval

Québec (Québec)

G1V 0A6

CANADA

25 avril 2019



# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1. Introduction</b>	4
<b>2. Le système électoral et le comportement des élus</b>	6
2.1 Écosse	7
2.2 Pays de Galles	8
2.3 Nouvelle-Zélande	8
2.4 Allemagne	9
<b>3. Les recherches sur la relation et les tensions entre les deux catégories de députés et le « shadowing » des circonscriptions</b>	10
<b>4. Les recherches sur le rôle de député et la répartition du travail entre circonscription et parlement</b>	14
<b>5. Les recherches sur le travail réalisé en circonscription et la représentation des citoyens.</b>	19
<b>6. Les recherches sur le travail législatif des deux catégories de députés.</b>	22
<b>7. Les points forts et les limites de la littérature</b>	30
7.1 Les points forts	30
7.2 Les limites	31
<b>8. Des pistes de recherche pour le futur</b>	33
<b>9. Conclusion : Les leçons et les impacts potentiels pour le Québec</b>	34
<b>Bibliographie</b>	36

# 1. Introduction

Le 7 décembre 2016, « Le Parti québécois (PQ), la Coalition avenir Québec (CAQ) et Québec solidaire (QS), accompagnés d'Option nationale et du Parti vert du Québec, ont plaidé pour un système proportionnel mixte qui tiendrait compte du poids des régions. (Radio-Canada, 2016) ». À la suite des travaux menés par le Mouvement démocratie nouvelle (MDN), les formations politiques ont signé une déclaration commune visant à réformer le mode de scrutin pour l'élection de 2022.

Le 9 mai 2018, les trois partis d'opposition ont signé une entente par laquelle ils s'engagent à travailler ensemble pour abolir le mode actuel de scrutin s'ils prennent le pouvoir (Radio-Canada, 2018). Le mode de scrutin privilégié par les signataires serait un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire, s'inspirant notamment de ce qui se fait en Écosse.

En campagne électorale, François Legault a promis d'aller de l'avant avec cette réforme s'il était élu et a réaffirmé cette volonté une fois porté au pouvoir, promettant qu'un projet de loi soit déposé dans la première année de son mandat. En janvier 2019, le gouvernement a adopté un décret lui permettant de consulter le directeur général des élections pour rédiger son projet de loi (Journal de Québec, 2019). En février, le gouvernement Legault annonçait une aide financière pour soutenir le MDN dans son travail d'éducation et de sensibilisation face à la réforme du mode de scrutin. La ministre de la justice Sonia Lebel a finalement déposé le projet de loi no 39, *Loi établissant un nouveau mode de scrutin*, le 25 septembre 2019.

Avec un mode de scrutin mixte proportionnel, une partie des députés sont élus dans des circonscriptions comme il se fait actuellement, et une autre partie des députés sont élus par des listes en fonction du pourcentage de votes recueillis au niveau national ou régional, selon les modalités du système électoral. Ainsi, ce mode de scrutin produit deux catégories de députés : les députés de circonscription et les députés de liste. Cette situation fait craindre à certains l'émergence de tensions à l'intérieur de la députation entre les députés élus directement par le peuple dans une circonscription et ceux élus grâce à leur positionnement sur une liste.

Ces deux catégories de députés et leurs impacts sur la vie politique ont fait l'objet de nombreuses études dans les pays ayant un mode de scrutin mixte proportionnel compensatoire, particulièrement en Écosse, au Pays de Galles, en Allemagne et en Nouvelle-Zélande. Les recherches portant sur les deux catégories de députés se sont penchées sur diverses facettes de la vie politique comme le travail législatif au parlement, le travail en circonscription la relation entre les élus et les conséquences sur le système politique.

Dans cette recherche, nous allons faire une revue de la littérature qui s'est penchée sur les deux catégories de députés dans les quatre pays et régions qui nous intéressent. Pour trouver des sources pertinentes à notre recherche, deux méthodes ont été employées. Dans un premier temps, des recherches ont été menées à l'aide de l'outil de recherche de l'université Laval Ariane 2.0 en utilisant des combinaisons de mots-clés comme *second-class representatives*, *mixed-member electoral system*, *mixed-member*, *proportional representation*, *behaviour of members of parliament*, *the roles of members of parliament*, *constituency and regional members*, *electoral incentives*, et en ajoutant les noms des pays et régions *Scotland*, *Scottish*, *Wales*, *Welsh*, *German*, *Germany*, *New Zealand*. Une lecture de l'introduction et la conclusion des articles obtenus par la recherche ont été effectuées pour déterminer leur pertinence en fonction du sujet de recherche. Par la suite, une recherche manuelle de type « boule de neige » a été déployée en analysant les bibliographies des articles sélectionnés par la première méthode de recherche pour augmenter le volume total d'articles pertinents pour la recherche. Cet exercice a permis d'identifier de nouvelles sources pertinentes à la recherche en plus d'identifier des articles qui s'intéressent plus largement aux effets des systèmes électoraux sur le comportement des députés.

Cet exercice nous permettra d'identifier les principaux résultats de ces travaux et d'en identifier les forces et les faiblesses. Aussi, de nouvelles pistes de recherche seront suggérées. Finalement, nous allons explorer comment cette littérature peut nous aider à prévoir les impacts de la réforme du mode de scrutin au Québec et quelles leçons pourrait en être tirées.

## 2. Le système électoral et le comportement des élus

De nombreuses études se sont intéressées à l'impact du système électoral sur la relation entre les députés et les électeurs (Bowler et Farrell, 1993; Cain, Ferejohn, and Fiorina 1987; Karvonen 2010). D'un point de vue théorique, on peut concevoir la relation entre un député et les électeurs comme une relation de type principal-agent, où la motivation principale d'un député est d'assurer sa réélection. Avec un mode de scrutin majoritaire à un tour, on s'attend à ce qu'un député cultive un vote personnel et cherche à établir une forte relation avec ses électeurs pour augmenter ses chances d'être réélu (Carey et Shugart, 1995). Inversement, dans un système proportionnel avec des listes de candidats fermées, les députés seraient peu incités à entretenir une relation avec les électeurs puisque c'est seulement l'appui à leur parti qui importe (Carey, 2009). Cette approche du choix rationnel doit toutefois être nuancée par les facteurs culturels propres à chaque pays, qui influencent le comportement et la conception du rôle de député.

Les choses se compliquent lorsqu'on s'intéresse aux modes de scrutin mixtes, plus particulièrement le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire, instauré notamment en Écosse, au Pays de Galles, en Nouvelle-Zélande et en Allemagne. Dans un système proportionnel mixte, on retrouve à la fois des députés élus dans des circonscriptions selon un mode de scrutin majoritaire à un tour et des députés élus au moyen d'une liste fermée selon un mode de scrutin proportionnel. Le jour de l'élection, les électeurs disposent de deux votes : un premier où ils votent pour le candidat de leur choix pour représenter leur circonscription, et un deuxième pour la liste régionale ou nationale de leur choix. Une fois les résultats dans les circonscriptions connus, on distribue les sièges de compensation (régionale ou nationale) de façon à corriger les distorsions créées par le scrutin majoritaire à un tour. Des variantes de ce système offrent de résultats plus proportionnels que d'autres, c'est le cas par exemple de l'Allemagne qui utilise les sièges de compensation (la moitié des sièges au Bundestag) pour rendre le résultat plus proportionnel alors qu'en général (Écosse, Pays de Galles et Nouvelle-Zélande), il y a plus de sièges de circonscription que de compensation, ce qui limite la proportionnalité des résultats électoraux.

Les modes de scrutin mixtes proportionnels sont souvent qualifiés de « meilleur des deux mondes » (Shugart et Wattenberg, 2001) puisqu'ils permettent aux électeurs de voter pour le ou la candidate de leur choix dans leur circonscription (un vote qui pourrait être plus stratégique) alors que leur deuxième vote se dirige vers le parti de leur choix. Ainsi, ce système serait avantageux pour les citoyens. En effet, un parti qui n'a aucune chance de gagner un siège de circonscription dans une région pourrait tout de même faire élire un député par la liste. Les électeurs pourraient aussi voter pour un plus petit parti sans craindre de créer des fractures dans le système partisan (Bawn et Thies, 2003).

Ce mode de scrutin crée donc deux catégories de députés qui cohabitent dans un même parlement : les députés de liste et les députés de circonscription. Dans ces circonstances, on pourrait s'attendre à ce que les députés de circonscription se comportent de la même manière que les députés élus dans un système majoritaire à un tour alors et que les députés de listes se comportent comme s'ils étaient dans un système proportionnel.



Toutefois, une caractéristique commune à la plupart des systèmes mixtes proportionnels est la possibilité pour les candidats de se présenter à la fois dans une circonscription et sur la liste de leur parti politique. Ainsi, un député peut avoir été défait dans une circonscription, mais quand même être élu au parlement. Dans ces circonstances, comment les élus vont-ils se comporter? Est-ce qu'on observe quand même une distinction entre les députés de circonscription et de liste dans leur comportement ou sont-ils plutôt similaires? Certains chercheurs parlent d'un effet de contamination touchant les députés qui se présentent à la fois dans une circonscription et sur une liste, mais qui sont élus par cette dernière. (Ferrara, Herron et Nishikawa, 2005; Bawn et This, 2003). Ces derniers, souhaitant être élus dans une circonscription lors de leur prochain mandat, agiraient comme des députés de circonscription.

Ce sont les études qui se sont penchées sur ces questions qui nous intéressent dans cette recension critique. Comme nous nous intéressons plus particulièrement à l'Écosse, au Pays de Galles, à la Nouvelle-Zélande et à l'Allemagne, nous allons présenter chacun de leur système électoral et leurs particularités avant d'explorer les résultats des études sur les deux catégories de députés dans ces pays.

## 2.1 Écosse

Au moment de la dévolution en 1999, l'Écosse a adopté un mode de scrutin mixte proportionnel avec compensation régionale. Sur 129 députés, 73 sont élus dans des circonscriptions et 56 sont élus par une liste électorale fermée. La carte électorale écossaise est divisée en huit régions comprenant chacune entre huit et dix sièges de circonscription et sept sièges de liste (Carman et Shephard, 2007 : 486). Le système électoral écossais permet la double candidature, c'est-à-dire qu'un candidat peut se présenter à la fois dans une circonscription et sur la liste régionale. Ainsi, un député défait dans une circonscription peut quand même être élu par la liste. Alors que la double candidature ne suscite pas la controverse en Allemagne et en Nouvelle-Zélande, elle fait l'objet de critiques au Royaume-Uni. D'ailleurs, cette pratique était tellement désapprouvée par le Parti travailliste britannique qu'elle fût bannie aux élections de l'Assemblée nationale du Pays de Galles en 2006 (mais rétablie en 2016).

Le système partisan écossais est composé de quatre partis majeurs : le Parti national écossais (SNP), le Parti travailliste, le Parti conservateur et les libéraux démocrates. De plus, le Parti vert et le Parti socialiste écossais (SSP) font aussi régulièrement élire des députés. En Écosse, autant les députés de circonscriptions et de listes dépendent d'une façon ou d'une autre de leur parti pour être candidats aux élections (Battle, 2019 : 8). Dépendamment des règles internes des partis politiques, les candidats de circonscription doivent généralement remporter un vote des membres du parti dans le cadre d'une investiture. Pour les candidats de liste, c'est la direction du parti qui décide l'ordre d'apparition des candidats sur celle-ci (Carman et Shephard, 2007 : 485).

Le système partisan écossais est aussi caractérisé par un double clivage : entre patrons et travailleurs et un autre de type centre-périphérie (entre les partisans d'une Écosse indépendante et ceux qui souhaitent son maintien dans le Royaume-Uni). En Écosse, quatre systèmes électoraux cohabitent. En effet, les Écossais votent selon un mode de scrutin proportionnel pour le Parlement européen, un mode uninominal majoritaire à un tour à Westminster, un mode mixte proportionnel avec compensation régionale à Holyrood et par vote unique transférable pour les élections locales écossaises (Electoral Commission, 2016). Ce chevauchement de différents modes de scrutins pourrait susciter de la confusion chez les électeurs. Cette cohabitation des différents modes de scrutin pourrait aussi influencer les liens de représentation entre les différents types de députés et leurs électeurs (Carman et Shephard, 2007 : 486).

Comme mentionné plus haut, il y a six partis politiques qui sont généralement représentés au Parlement écossais. La force relative des différents partis est au cœur des tensions entre les types de députés. Par exemple, en 1999 et en 2003, le Parti travailliste dominait largement dans les circonscriptions, où il a fait élire respectivement 95 % et 92 % de ses députés (Ibid. : 487). Pour le SNP et le Parti conservateur, c'était l'inverse, c'est-à-dire que la plupart de leurs députés étaient élus par les listes régionales. Ainsi, les députés du Parti travailliste, majoritairement des députés de circonscription, voyaient les députés de liste comme des menaces qui chercheraient à les déloger aux prochaines élections. Dès 1999, le parti travailliste et les libéraux démocrates ont instauré un système d'allocation discriminatoire à l'encontre des partis comptant plus d'un député par région, en réduisant l'allocation de frais de fonctionnement pour chaque député supplémentaire élu par la liste (Lundberg, 2014 : 7).

Il faut aussi garder à l'esprit l'environnement dans lequel le Parlement écossais se déploie. En effet, le Royaume-Uni est l'incarnation même du système électoral uninominal majoritaire, où le lien représentationnel entre les élus et les électeurs est pratiquement sacré et constitue la priorité pour la majorité des députés anglais.

## 2.2 Pays de Galles

L'Assemblée nationale galloise ne compte que 60 députés : 40 élus dans des circonscriptions et 20 par des listes régionales. Ainsi, seulement le tiers des députés sont élus au scrutin proportionnel, ce qui en fait le moins proportionnel des quatre systèmes étudiés ici. Depuis 1999, les élections se font selon un mode de scrutin mixte proportionnel avec compensation régionale. La carte électorale est divisée en cinq régions qui comptent en moyenne huit députés de circonscription et quatre députés de liste. Chaque citoyen est donc représenté par cinq députés (un de circonscription et quatre de liste) dans le système gallois (Lundberg, 2002 : 274). Puisque le nombre de sièges de liste est faible, les chances de faire élire des députés pour les petits partis sont moindres (McAllister, 2000).

Ainsi, le système partisan gallois est composé de quatre partis : Le Parti travailliste, le Parti conservateur, Plaid Cymru (Parti du Pays de Galles) et le Parti libéral-démocrate. Une particularité importante du système électoral gallois est que la double-candidature y a été bannie entre 2006 et 2016 une preuve que le système partisan gallois s'adapte difficilement au mode de scrutin mixte.

## 2.3 Nouvelle-Zélande

Avant 1996, les élections néozélandaises se faisaient selon un mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour. En 1986, la Commission Royale sur le système électoral recommandait un changement pour un système plus proportionnel, mais qui conserverait le lien traditionnel fort entre députés et citoyens (hérité du système britannique). C'est donc en 1996 que la Nouvelle-Zélande vote pour la première fois selon un mode de scrutin mixte avec compensation nationale. La Chambre des représentants compte 120 sièges. On trouve 65 sièges de circonscription (dont cinq sont réservés aux Maoris) et 55 sièges réservés aux députés de liste. Pour être éligible à la compensation nationale, un parti doit obtenir au moins 5 % du vote populaire ou faire élire un député dans une circonscription (Ward, 1998 : 126).

Le système partisan néozélandais est composé de deux partis principaux : le Parti national et le Parti travailliste qui se partagent la majorité des 65 sièges de circonscription. Néanmoins, six partis avaient obtenu des sièges lors de la première élection suivant la réforme du mode de scrutin. Comme le mode de scrutin mixte proportionnel rend peu probable la formation de gouvernements majoritaires, les gouvernements de la Nouvelle-Zélande sont généralement minoritaires depuis 1996. Les gouvernements néozélandais préférant être minoritaires et s'appuyer sur le support d'autres partis au moment des votes de confiance, les coalitions gouvernementales sont boudées (Mcleavy et Vowles, 2007 : 74-75). Même si le Parti national et le Parti travailliste font élire la majorité de leurs députés en circonscription, ils obtiennent tout de même certains sièges de listes, ce qui mène à une cohabitation des deux types de députés au sein des grands partis.

## 2.4 Allemagne

En Allemagne, le mode de scrutin mixte proportionnel est en place depuis 1949, il est ainsi bien ancré dans la culture politique allemande. Normalement, il y a 598 sièges au Bundestag (le parlement fédéral), également divisé entre sièges de circonscription et sièges de liste. La particularité du système allemand est que son nombre de sièges peut fluctuer d'une élection à l'autre. En 2017, on comptait ainsi 709 députés au Bundestag (Gouvernement allemand, 2017). Le nombre de sièges fluctue parce que le système allemand cherche à s'assurer que les sièges obtenus par un parti reflètent le pourcentage des voix obtenus, ce qui donne une importance particulière au deuxième vote exprimé par les électeurs :

*« the key vote is actually the party list vote as the overall share of a party's seats depends on its share of votes across all the Länder party lists. Each party's share of the seats is initially filled up by the direct seats they have won, and then as many list candidates are elected as are required to make up the difference between the number of seats the party has won according to its share of votes and the number of the direct seats won. »* (Patzelt, 2007: 48)

Toutefois, si un parti remporte une part des sièges de circonscription qui dépasse ce qu'il aurait obtenu en considérant seulement les votes de liste, aucun siège ne lui est retiré et on compensera en donnant des sièges aux autres partis. Ainsi, tous les candidats qui remportent une circonscription vont entrer au parlement (Ibid. : 48). De plus, un parti doit obtenir au moins 5 % des votes au palier fédéral pour se voir accorder des sièges au Bundestag. C'est pour ces raisons que le nombre de députés fluctue d'élection en élection dans le système électoral allemand.

### 3. Les recherches sur la relation et les tensions entre les deux catégories de députés et le « shadowing » des circonscriptions.

Pour Lundberg (2014), le système électoral écossais a exacerbé les tensions qui existaient déjà entre le SNP et le Parti travailliste. En 2008, des propositions pour résorber ou amplifier l'écart entre les allocations des deux types de députés (les élus de liste étant actuellement désavantagés) et la révision du code de conduite ont été soumises aux députés écossais. Dans son étude, le chercheur montre que de nombreux députés de circonscriptions ont adopté un comportement rationnel maximisant leur intérêt personnel en appuyant des règles qui pourraient nuire à la capacité des députés de liste à leur faire compétition aux prochaines élections (Ibid. : 3).

Pour arriver à cette conclusion, Lundberg (2014) se base sur les débats entourant une réforme des allocations pour députés. En analysant les interventions des élus, le chercheur remarque que les commentaires des députés travaillistes de circonscription tendaient à être plutôt dédaigneux envers les députés de liste, affirmant presque toujours que leur charge de travail est plus importante que celle de leurs homologues de liste. De l'autre côté, les députés de liste revendiquaient un traitement égal en matière d'indemnités et dans les ressources octroyées pour mettre en place leurs bureaux régionaux (Ibid. : 14). L'important clivage partisan écossais nuirait ainsi à l'objectif plus large de mettre en place un système politique plus collaboratif. Ainsi, Lundberg (2014) estime qu'au niveau micro, les politiciens semblent individuellement répondre aux incitatifs électoraux créés par le mode de scrutin mixte proportionnel. Toutefois, une nouvelle configuration institutionnelle n'est pas suffisante pour faire évoluer un système, caractérisé par l'adversité, vers une plus grande collaboration des acteurs politiques.

En revanche, les élections écossaises de 2011 et 2016 montrent une évolution du contexte politique. En effet, une tendance importante s'est inversée : le SNP fait maintenant élire la majorité de ses députés dans des circonscriptions alors que les travaillistes font élire leurs députés principalement par la liste. Cette nouvelle tendance pourrait avoir un impact sur les rapports qu'entretiennent les députés entre eux, et plus largement sur le système politique écossais. Ainsi, le Parti travailliste pourrait accepter cette nouvelle réalité et s'y adapter, ce qui présenterait un signe de maturation du système politique. Malheureusement, les recherches portant sur ce sujet n'ont pas étudié les plus récentes législatures (2011 et 2016), ce qui nous empêche de tirer des conclusions sur la relation actuelle entre députés de circonscriptions et députés de liste en Écosse.

Dans une étude, Carman et Shephard (2007) ont cherché à déterminer dans quelle mesure les députés de liste écossais se livraient à un comportement de « *shadowing* » des députés de circonscription. Pour les chercheurs, le « *shadowing* » implique qu'un député de liste mette en place son bureau sur le territoire d'un député de circonscription qu'il cherche à battre lors de la prochaine élection.

Cet enjeu alimente la perception négative des députés de circonscription à l'égard des députés de liste, qui sont vus comme une menace intégrée au système électoral, puisqu'ils attendraient le moment opportun pour lancer une campagne visant à « voler » le siège de circonscription d'un député sortant (Ibid. : 485). Un reproche fait aux députés de liste est qu'ils sont en mesure de cibler les problèmes qui présentent le plus de chances de bénéficier d'une couverture favorable dans les médias, ce qui les aide à se forger une réputation nationale et une réputation de travail acharné et de service de circonscription. Cette situation pourrait permettre aux députés de liste, ayant une plus grande notoriété au niveau régional ou national, d'améliorer leur chance de déloger un député de circonscription qui ne jouit pas de la même visibilité.

Si les députés de liste ciblent des circonscriptions qu'ils tenteront de contester dans le futur, on devrait s'attendre à les voir s'installer dans des circonscriptions remportées avec une faible majorité de votes. Ainsi, les chercheurs formulent l'hypothèse que plus cette majorité est faible, plus grandes seront les chances que des députés de liste y établissent leur bureau (Ibid. : 488). Les chercheurs se sont aussi penchés sur l'effet de la densité de la population, de la présence d'un ministre dans une circonscription et du taux de chômage (qui a une influence sur le prix de l'immobilier) sur l'emplacement des bureaux de circonscriptions des députés. Pour tester leurs hypothèses, des données ont été collectées « from several sources for all 73 constituencies: constituency level information is mostly derived from Hassan and Fraser (2004), while information on the location of list MSP offices was collected using the Scottish Parliament's web site » (Ibid.: 490).

Les résultats de cette étude confirment que les députés de liste sont plus susceptibles d'établir leurs bureaux dans des circonscriptions remportées avec une faible majorité de votes et où la densité de population est forte (Ibid. : 492). Selon leurs données la probabilité que ces circonscriptions comptent un bureau de député de liste est d'environ 50 %, alors qu'elle n'est que de 6 % lorsqu'il s'agissait d'une circonscription « sûre ». Ainsi, les chercheurs montrent que plus un député de circonscription est en sécurité sur le plan électoral, moins il est probable qu'un député de liste établisse un bureau dans sa circonscription.

Dans une étude, Ward (1998) examinait la validité de l'opinion communément exprimée par les médias, le public et d'autres parlementaires : les députés de liste néozélandais seraient des députés de « deuxième classe ». Mise à part la façon qu'ils sont élus, l'*Electoral Act 1993* et les règlements parlementaires ne différencient pas le rôle des deux types de députés (Ward, 1998 : 128). Les députés de liste touchent les mêmes salaires, mais ne disposent pas du même budget pour faire fonctionner leur bureau de circonscription.

Le chercheur a d'abord évalué si les députés de liste étaient moins « qualifiés » en termes d'éducation, d'emplois passés et d'expérience politique. Pour son étude, le chercheur se base exclusivement sur des sources secondaires et ne procède pas à une collecte de données. Il utilise celles provenant de divers sondages et entrevues menées auprès des députés et des documents produits par le Parlement néozélandais. Les résultats de l'étude montrent que ces préjugés ne sont pas fondés. De plus, il ajoute que le mode de scrutin mixte proportionnel a permis d'augmenter le nombre de femmes et de Maoris élus, ce qui favorise une meilleure représentation de la population (Ibid. : 135).

Concernant le travail des députés au parlement, les députés néozélandais rapportaient effectuer le même travail, peu importe qu'ils soient élus dans une circonscription ou par la liste électorale. En ce qui concerne le travail de terrain, la charge de travail des deux types de députés serait semblable. Toutefois, certains députés de liste auraient affirmé jouer un rôle proactif alors que les députés de circonscription seraient plutôt réactifs (Ibid. : 138). Pour ce qui est de la légitimité des élus de liste, souvent remise en cause, Ward montre que la plupart des électeurs votent pour le même parti dans les deux votes qu'ils expriment et qu'ils sont attachés au principe de proportionnalité dans la distribution des sièges au parlement (Ibid. : 142). Le chercheur estime qu'avec le temps, les députés de liste pourraient s'adapter « to their novel situation by developing an ability to transcend more parochial interests, speaking out, and acting, on behalf of the national interest as befits members of a national Parliament. » (Ibid.: 144).

Dans une étude, Lundberg (2006) explore la relation entre les élus de circonscription et de liste au Parlement écossais et à l'Assemblée nationale galloise. Son analyse se base sur des entrevues et des sondages postaux envoyés aux députés en 2000 et 2003 (après la première et deuxième élection suivant la dévolution).

Les députés de circonscription ne considéraient pas les députés de listes comme étant également représentatifs de la population d'Écosse ou du Pays de Galles. Ils jugeaient la légitimité des députés de liste moins grande puisqu'ils seraient moins responsables devant les électeurs que les députés de circonscription. L'hostilité entre les deux types de députés était plus grande en 2003 qu'en 2000. Toutefois, certains élus accueillaient favorablement le « shadowing » des élus de liste, puisqu'il amènerait une plus grande compétition dans les services aux citoyens. En effet, un élu de circonscription affirmait: « It makes my day-to-day work much more demanding and pressurised. However, it also makes me work harder and improves the working of democracy in my constituency. Good for the people, bad for the politicians. » (Lundberg, 2006 : 111).

Au Pays de Galles, l'hostilité face au mode de scrutin mixte proportionnel émanait principalement des députés du Parti travailliste, qui dominaient au niveau des circonscriptions, mais qui faisaient élire peu (ou aucun, comme en 2003) de députés de liste. Plusieurs ont réclamé des modifications au système électoral, et la Commission Richard recommandait même de passer à un vote unique transférable en 2004. Pour d'autres, cette hostilité des travaillistes face au mode de scrutin mixte proportionnel « might have less to do with the electoral system and more to do with what was, for the Labour party, a "difficult process of adaptation to the idea of multi-party politics which should ease over time" » (Ibid. : 113). Ainsi, plutôt que s'adapter à cette nouvelle forme de compétition, les travaillistes auraient essayé de l'enrayer au Pays de Galles. Malgré une opposition de la Commission Électorale Galloise, le Parti travailliste, plutôt que de changer le mode de scrutin, s'est concentré sur l'abolition de la double candidature.

Lundberg conclut que le mode de scrutin mixte proportionnel a profondément bouleversé le système politique britannique. En effet : « this major change is a significant shift from the monopoly on constituency representation that British politicians (particularly Labour politicians in Scotland and Wales) are accustomed. » (Ibid. : 115). Pour le chercheur, le mode de scrutin mixte proportionnel favorise la compétition entre les députés pour offrir un meilleur service aux citoyens, qui sont les grands gagnants du système électoral.

Dans un article, McAllister et Cole (2014) analysent les résultats de l'élection galloise de 2011. L'analyse ne porte pas principalement sur les deux catégories de députés, mais consacre une section à l'enjeu de la double candidature. Celle-ci ayant été bannie aux élections galloises en 2006, les conséquences de cette décision se sont fait sentir aux élections 2006 et 2011. Cette règle électorale a fait en sorte que plusieurs députés importants et bien en vue ont été battus par surprise, ce qui a eu une influence importante sur la vie politique galloise:

« Given the smallness of the Assembly, Wales's electoral and political geography and a consequent limited scope for ensuring the return of talent from all four parties, the absence of a 'safety net', well utilised elsewhere in AMS systems, might be questioned. » (McAllister et Cole, 2014 : 187).

Le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire et l'interdiction de la double-candidature ont influencé de manière importante le comportement des députés gallois :

« The dual candidacy ban, combined with the closed list model and internal changes to the order in which AMs are placed on the regional list, mean that list AMs have as much to fear from alienating their often small-party memberships (the 'selectorate') rather than the wider electorate. » (Ibid.: 187)

Cette situation contrastait fortement avec la culture politique anglaise, où la relation entre le député et les citoyens est profondément ancrée dans les mœurs politiques. L'expérience galloise est donc une bonne illustration de l'influence des règles électorales sur le comportement des députés.

Dans leur étude, Bradbury et Russell (2007) se basent sur la typologie développée par Searing (1994) pour étudier l'impact de la dévolution sur les députés du Parlement de Westminster :

*« The 'policy advocate', the 'ministerial aspirant', the 'parliament man' and the 'constituency member'. The last of these roles Searing divided into two subcategories, with 'local promoters' seeking to further the interests of the constituency as a whole, whilst 'welfare officers' concentrated primarily on helping individual constituents with problems. »* (Bradbury et Russell, 2007: 97-98)

C'est l'impact du nouveau système électoral écossais et gallois sur la fonction « d'agent d'aide sociale » que les chercheurs ont étudié plus profondément dans cette recherche. Bien que l'étude ne traite pas des deux catégories de députés explicitement, elle soulève l'impact potentiel d'une réforme électorale sur la relation entre les députés de différents paliers de gouvernement. Plus précisément, ils s'intéressent à la quantité de travail de terrain effectuée par les députés de Westminster écossais et gallois depuis la dévolution : « Given that there are now new institutions taking important areas of policy responsibility from Westminster, and two representatives in each constituency, it would appear logical for the volume of MPs' local work to significantly decline. » (Ibid. : 99). Toutefois, le besoin d'être réélu pourrait contre-carrer cette baisse du travail de circonscription. De plus, la présence de nouveaux députés desservant un même territoire pourrait encourager la compétition entre les députés et améliorer le service aux citoyens. Ceci pourrait mener les députés à prendre en charge des dossiers qui ne relèvent pas de leur niveau de gouvernement. C'est donc la relation entre les députés de Westminster et ceux des parlements dévolus qui est explorée dans cet article.

Après ces réflexions, les chercheurs posent une série d'hypothèses qu'ils testent en se basant sur les résultats de sondages postaux envoyés en 2000, 2002 et 2004 aux députés écossais et gallois qui siégeaient à Westminster. Les résultats sont mis en parallèle avec ceux de sondages postaux similaires envoyés aux députés des parlements dévolus. Chaque vague d'envois postaux a été suivie par une série d'entrevues semi-structurées. Les chercheurs comparent d'abord la charge de travail des députés du Parti travailliste en Écosse et au Pays de Galles avec leurs homologues de Westminster pour voir si la charge de ces derniers tend à diminuer avec le temps. Leurs données confirment cette hypothèse : les députés écossais et gallois siégeant à Westminster sont moins sollicités par les citoyens que ceux du reste du Royaume-Uni (Ibid. : 104-105).

Les chercheurs ont aussi montré que les députés écossais et gallois qui siègent à Westminster se sentent en forte compétition avec les députés de liste des parlements dévolus appartenant à une formation politique différente de la leur sur le même territoire. Cela montre qu'un nouveau système électoral (et ici l'ajout d'un nouveau parlement) peut aussi avoir un impact sur les députés des autres niveaux de gouvernement, qui doivent s'adapter à un nouvel environnement.

## 4. Les recherches sur le rôle de député et la répartition du travail entre circonscription et parlement

En 2000, Cowley et Lochore ont sondé les députés du Parlement écossais pour déterminer si les deux types de députés adoptaient un comportement différent face à leur rôle et leur charge de travail. Les résultats du sondage montrent que les deux types de députés accordaient une valeur importante au travail de circonscription. En moyenne, les deux types de députés considéraient le travail de circonscription comme étant plus important que celui de surveiller le gouvernement et d'influencer les positions de leur parti sur certaines questions (Cowley et Lochore, 2000 : 182). Les chercheurs ont toutefois remarqué que les députés de liste accordaient légèrement plus d'importance au travail de surveillance du gouvernement qu'au travail de circonscription. Dans l'ensemble, les députés de circonscription accordaient relativement plus d'importance au travail de circonscription que leurs homologues de liste. Pour ce qui est du travail en chambre, les députés de liste y accordaient, en moyenne, relativement plus d'importance que les députés de circonscription. Le travail en chambre était considéré comme important par les deux types de députés, mais constituait une moins grande priorité pour les députés de circonscription (Ibid. : 182).

Dans le même sondage, les chercheurs ont demandé aux députés de fournir une estimation du pourcentage de leur temps qui était consacré à différentes tâches : le travail en circonscription, en chambre et en comité parlementaire. Les députés de circonscription et de liste consacraient sensiblement le même temps au travail en chambre et en comité, mais divergeaient sur le temps consacré au travail en circonscription, auquel les députés de circonscription accordaient plus de temps. Les chercheurs ont aussi découvert que les députés de circonscription organisaient sensiblement plus de rencontres avec les citoyens et recevaient plus de correspondance (courriels ou lettres) de ceux-ci que les députés de liste (Ibid. : 183).

Dans une étude, Lundberg (2002) a envoyé un questionnaire à tous les députés écossais et gallois en poste depuis au moins un an. Ce questionnaire s'intéressait à l'importance, à la fréquence et au type de travail effectué en circonscription, ainsi qu'aux différentes fonctions législatives remplies par les élus (275). Les résultats du questionnaire montrent que les députés de circonscriptions avaient en moyenne plus de contacts avec des électeurs, alors que les députés de liste avaient plus de contacts avec des groupes d'intérêts.

Lundberg (2002) distingue le travail orienté vers la circonscription et le travail orienté vers le parti. Concernant la répartition du travail effectué en circonscription, le chercheur montre que:

*« Constituency members appear to spend more time helping voters who have problems with government agencies (although this difference is slight, with a weighted average of 18% of a constituency member's work time as opposed to 15% of a list member's time) and less time on contacts with interest groups than list members (9% of a constituency member's time, compared to 17% for a list member). »* (Lundberg, 2002: 276).

En ce qui concerne le travail orienté vers le parti, Lundberg constate que les députés de liste y consacraient légèrement plus de temps que leurs homologues de circonscription (contrairement à l'étude de Cowley et Lochore (2000) qui n'avait pas trouvé de différence entre les deux types de députés). Dans leur rôle de promoteurs locaux, le chercheur ne détectait pas de différences significatives entre les deux types de députés. Lorsqu'on demande aux députés si les élus de circonscription sont plus imputables face aux citoyens que ceux de liste, 91 % des députés de circonscription étaient d'accord contre seulement 28 % des députés de liste (Lundberg, 2002 : 281).



En conclusion, Lundberg affirmait que les députés de liste sont plus orientés vers les groupes d'intérêts que les électeurs individuels, qu'ils ont un rôle légèrement plus partisan (quoique les deux types de députés soient hautement partisans), et que les inquiétudes face au mode de scrutin mixte sont principalement entretenues par les députés de circonscriptions :

*« Results from this survey of the first British representatives elected by the Germanstyle mixed-member system show that the difference in how constituency and list members perform their duties is less significant than the difference in their attitudes towards the new electoral system. »* (Ibid. : 282)

Dans une étude publiée en 2003, Lundberg comparait le rôle de députés écossais et gallois avec celui de députés allemands provenant de deux parlements. Comme pour son étude de 2002, le chercheur utilise des sondages postaux envoyés aux députés pour sa collecte de données et cherche à déterminer si les incitatifs électoraux liés au mode de scrutin mixte proportionnel influencent le comportement des deux types de députés. Le questionnaire envoyé aux députés allemands des Länder de Brandenburg et Hesse est la traduction allemande de celui envoyé aux députés écossais et gallois (Lundberg, 2003 : 9).

Les résultats de son étude comparative montrent que :

*« The electoral system does affect how British and German representatives view their roles in the political system. There is a statistically significant difference between the constituency and list members' views about how accountable and representative they are, and this difference holds for both British and German legislators. »* (Ibid. : 11).

En ce qui concerne le comportement des deux types de députés, le chercheur constate que les différences étaient plus marquées en Allemagne (où le travail des députés de liste est plus orienté vers le parti) qu'en Écosse ou au Pays de Galles. Malgré les différences entre les deux types de députés des parlements écossais et gallois, ceux-ci accordaient une grande importance au travail de circonscription, peu importe leur mode d'élection (Lundberg, 2003 : 21). Pour le chercheur, les différences observées entre les deux pays seraient attribuables à leurs contextes politiques et culturels respectifs. En Allemagne, le mode de scrutin mixte proportionnel est intégré aux mœurs politiques depuis plusieurs décennies contrairement à l'Écosse et au Pays de Galles.

Dans un article publié en 2006, Lundberg examinait le rôle joué par les députés élus au mode de scrutin mixte proportionnel en Écosse et au Pays de Galles, en accordant une attention particulière au travail effectué en circonscription. Cette étude se basait sur une série d'entrevues et de sondages postaux (Lundberg, 2006 : 60). Il comparait ensuite les réponses des députés britanniques avec celles provenant de deux Landtags en Allemagne (dans une démarche similaire à son étude de 2003). Dans sa recherche, le travail de circonscription inclut les contacts avec les citoyens et les groupes d'intérêts, la recherche de fonds publics et la promotion de la région en tant que lieu d'affaires. Les députés écossais et gallois ont été sondés une première fois en 2000, puis une seconde fois en 2003. Cette méthode permet de mesurer s'il y a eu une évolution dans le comportement des députés (Ibid. : 65).

L'approche du choix rationnel nous dit que les candidats de liste ont moins intérêt à servir les électeurs de leur région électorale, car leur élection dépend fortement de leur attrait pour l'organisation du parti. En effet, plus un candidat est placé haut sur la liste, plus les chances de se faire élire sont grandes. Les candidats qui se présentent dans des circonscriptions doivent à la fois être choisis par leur organisation locale et les électeurs, ce qui les incite à accorder une plus grande importance au travail de circonscription. D'un autre côté, on peut aussi penser que les députés sont influencés par une culture politique qui favorise une relation étroite entre les élus et les citoyens qu'ils représentent. Dans cette perspective, le travail de circonscription est apprécié pour ses mérites intrinsèques, autant par les députés de circonscription que par les députés de liste

(Ibid. : 61). C'est pour examiner l'impact relatif des facteurs culturels et institutionnels que le chercheur a voulu comparer des parlementaires britanniques et allemands.

En 2000, les députés de circonscription écossais et gallois consacraient légèrement plus de temps à aider les électeurs (17,5 %) que les députés de liste (15,4 %). Les résultats du sondage de 2003 montrent toutefois une évolution marquée dans le sens de l'hypothèse du choix rationnel. En effet, les députés de circonscriptions consacraient 21,1 % de leur temps de travail à aider les électeurs contre 13,7 % pour les députés de liste (Ibid. : 66). Cette différence est importante et significative selon le chercheur.

En ce qui concerne le temps consacré aux groupes d'intérêts, les députés de circonscription écossais et gallois y consacraient 9,2 % de leur temps, contre 17,2 % pour les députés de liste en 2000. En 2003, les résultats étaient similaires avec 9,1 % pour les députés de circonscription et 16,9 % pour les députés de liste. Ainsi, les deux sondages révèlent qu'en ce qui concerne le temps accordé aux groupes d'intérêts, la différence entre les députés de circonscription et de liste est significative (Ibid. : 67). Les députés de liste représentent des régions plus vastes que leurs collègues de circonscription. Cette moins grande proximité avec les électeurs rend plus difficile l'établissement d'une relation forte. Cela pourrait expliquer pourquoi les députés de liste se concentrent davantage sur les groupes d'intérêts.

Une autre facette du travail de député consiste à attirer des investissements d'argent public dans des projets qui touchent sa région ou circonscription (ce que plusieurs chercheurs appellent le « *pork barrel spending* »). Cela permettrait aux députés, particulièrement ceux élus dans des circonscriptions, de revendiquer le mérite pour la création de nouveaux emplois sur leur territoire pour favoriser leur réélection. Pour les députés écossais et gallois, les différences de temps accordé à cette activité étaient minimales entre les députés de circonscription et de liste pour l'an 2000 (respectivement 6,1 % et 6,6 %). Toutefois, les résultats montrent une évolution en 2003. En effet, les députés de circonscription britanniques y consacraient maintenant 9,8 % de leur temps contre 5,2 % pour les députés de liste (Ibid. : 68).

En ce qui concerne le temps qui était consacré à promouvoir leur circonscription ou région en tant que lieu d'affaires, les députés de circonscription agissaient comme promoteurs locaux 5,3 % de leur temps en 2000, contre 7,6 % pour les députés de liste. En 2003, la tendance s'était inversée, alors que les députés de circonscription et de liste y consacraient respectivement 9,3 % et 4,7 % de leur temps (Ibid. : 69). Ces résultats suggèrent que les députés de circonscription s'adaptent au système électoral et aux incitatifs qu'il produit. Ils montrent aussi que les députés de circonscription accordent une importance particulière au travail local pour assurer leur réélection. On observe que les députés de circonscription sont plus susceptibles d'affirmer que l'accompagnement des citoyens dans leurs relations avec le gouvernement est très important pour leur réélection que les députés de liste.

Plus de la moitié des députés de circonscription et de liste ont aussi affirmé se présenter aux élections pour répondre aux besoins de leurs électeurs dans le sondage de 2000. Toutefois, le sondage de 2003 montrait une différence entre les deux types de députés. Notamment, 62,2 % des députés de circonscription ont affirmé se présenter aux élections principalement pour servir les électeurs, contre 42,1 % pour les députés de liste. De plus, aider à mettre en œuvre la politique du parti était la raison principale de l'engagement de 52,6 % des députés de liste, contre 27 % pour leurs homologues de circonscription (Ibid. : 70-71). On constate donc

une évolution et une différenciation dans les comportements et les préoccupations des deux catégories de députés entre 2000 et 2003.

Des chercheurs se sont intéressés aux effets du système électoral sur le travail de circonscription des députés dans une perspective comparative. En effet, au lieu de se concentrer sur un seul pays, comme c'est le cas dans la plupart des études, Heitshusen, Young et Wood (2005) ont étudié six parlements dans cinq pays : « : The Australian House and Senate, Canadian House, Irish Dáil, New Zealand House, and the British House of Commons. » (32). Cette étude permet ainsi de comparer des pays aux systèmes électoraux variés :

« *We provide a comparison across a spectrum of electoral systems ranging from conventional single-member district plurality voting (United Kingdom, Canada, New Zealand districts) to single-member districts with preferential voting (Australian House) to small-m multimember districts with a Single Transferable Vote (Ireland) to small-m modified closed-list proportional voting (Australian Senate) to large-m closed-list proportional voting (New Zealand list).* » (Heitshusen et al., 2005 : 32).

L'étude se base sur 254 entrevues réalisées en 1998 et 1999 avec des membres des six parlements et estime un modèle de régression probit ordonnée pour mesurer l'effet du type d'élection. Ainsi, les chercheurs montrent que: « the coefficient for Election Type is negative and statistically significant. MPs elected from MMDs are less likely to focus on constituency than SMD MPs. » (Ibid. : 41). En estimant les probabilités prédites d'accorder une attention plus importante au travail de circonscription : « MMD MPs only have about a one-in-ten (.11) probability for a high focus and only about a one-in-three (.31) chance of either a high or medium focus. Not surprisingly SMD are much more likely to have a high focus (.60) or at least a medium focus (.84). » (Ibid.: 41). Ainsi, l'approche comparative incluant plusieurs pays offre une perspective intéressante de l'effet du système électoral sur le comportement des députés. Ce genre d'étude devrait être reproduite, mais seulement en incluant des pays utilisant un mode de scrutin proportionnel mixte. Cela permettrait d'avoir un échantillon plus grand de députés de liste et les conclusions d'une telle étude pourraient plus facilement être généralisables.

Dans un chapitre du livre *Mixed-Member Electoral Systems: The Best of Both Worlds?*, Klingemann et Wessels (2000) se sont intéressés à plusieurs aspects du système électoral allemand, notamment l'influence des règles de sélection des candidats allemands sur les caractéristiques attendues des candidats de liste et de circonscription. Les candidats de circonscription sont choisis par les membres de l'organisation locale du parti alors que les candidats de liste sont choisis par des délégués provenant de chacune des associations locales.

Les caractéristiques perçues comme importantes par les candidats diffèrent en fonction du type de siège qu'ils cherchent à obtenir : « "Competence in political matters" is regarded as very important by both groups of candidates. However, SSD candidates rank "performance in constituency service" higher than party list candidates, while the reverse is true for "political position within the party" » (Klingemann Wessels, 2000: 289). Comme les sièges de liste sont souvent considérés comme plus « sûres » que les sièges de circonscription, la nomination des candidats de liste est souvent plus conflictuelle, puisqu'une place dans le haut de la liste garantit pratiquement un siège au parlement.

Comme les candidats allemands ont la possibilité de se présenter à la fois dans une circonscription et sur la liste de leur parti, les chercheurs montrent que ceux qui pratiquent la double-candidature ont beaucoup plus de chance d'être élus. Quels impacts cela pourrait-il avoir sur leur comportement? Vont-ils délaissé la campagne en circonscription pour se concentrer sur la région ou la scène nationale? L'étude des chercheurs montre que :

*« The probability for double-candidacy politicians to win a seat via the district or the list mode is almost equal, which should provide an incentive for double-candidacy candidates to seriously consider interests and demands of the local constituency. This should, of course, be particularly true for candidates with insecure list positions. If it is, even double-candidates should form some kind of district orientation that impacts on their district performance in order to reduce uncertainty about re-election chances. »* (Klingemann Wessels, 2000: 289).

Les chercheurs ont voulu déterminer si les députés de circonscription accordaient plus d'importance à la représentation des intérêts de leur circonscription qu'aux intérêts du parti, et si l'on observait l'inverse pour les députés de liste. En se basant sur la *German Members of Parliament Study* de 1996, les chercheurs constatent que :

*« More than 80% of SSD MPs want to represent all citizens of the constituency, whereas the respective figure for list MPs is 55%. Even with respect to candidate behavior, such as contacting citizens in the district, a difference remains visible. Almost all SSD MPs (99%) have contact with citizens of the local district at least once a week, whereas the same figure for list MPs is 15 percentage points lower (84%) »* (Ibid.: 292).

En somme, les chercheurs montrent que le type de siège détenu par un député a une influence sur son attitude et son comportement. Puisque le chapitre ne se penche pas exclusivement sur la distinction entre le rôle des députés de circonscription et de liste, peu de données sont mobilisées pour étudier la question. Les auteurs offrent tout de même une démonstration que le système électoral influence le comportement des élus.

## 5. Les recherches sur le travail réalisé en circonscription et la représentation des citoyens.

Dans un article, Bradbury et Mitchell (2007) se sont penchés sur le travail en circonscription des députés. Ils s'intéressaient à la fonction « d'agents d'aide sociale » jouée par les députés pour leurs citoyens, à des questions d'intérêt local, et à la relation entre les députés. Les résultats de cette étude sont basés sur des entrevues semi-dirigées et des sondages envoyés à des députés écossais et gallois en 2002 et 2004. En analysant les réponses des députés, les chercheurs ont constaté que les députés de circonscription étaient plus susceptibles de juger diverses formes de représentation locale comme étant « très importante » que les députés de liste. De plus, les députés de liste étaient plus susceptibles de juger la participation aux comités parlementaires comme étant « très importante ». Néanmoins, il y avait une majorité claire de députés de circonscription et de liste qui considéraient qu'aider les citoyens et avoir de bons contacts avec les groupes d'intérêt locaux était « important » ou « très important » (Bradbury et Mitchell, 2007 : 125).

Selon les chercheurs, les députés de circonscription écossais consacraient en moyenne une demi-journée de plus par semaine que leurs homologues de liste au traitement de dossiers. Mais dans l'ensemble, les deux types de députés consacraient sensiblement le même temps à divers aspects du travail local. En comptabilisant le nombre de « surgeries » (une clinique de circonscription où le député reçoit des citoyens individuellement ou en groupe) tenu par les députés, on constate que les députés de circonscription en tenaient plus que ceux de liste (Ibid. : 127).

En distinguant les députés de liste qui étaient double-candidats des députés exclusivement de liste, les chercheurs ont montré que ces derniers étaient nettement moins actifs que ceux qui avaient été candidats dans une circonscription. Toutefois, le nombre de députés exclusivement de liste était faible dans l'échantillon (neuf), et six d'entre eux étaient des députés du Parti vert, qui présentait exclusivement des candidats sur les listes régionales. Il y a donc possiblement un effet lié à l'appartenance au parti politique qui empêche les auteurs de l'étude d'en tirer une conclusion plus large (Ibid. : 130). Les entrevues menées ont montré que les députés de liste du Parti vert concentraient leurs activités autour de groupes d'intérêts plutôt que sur les individus.

Concernant le « shadowing » des élus de liste sur certaines circonscriptions détenues par un adversaire, les résultats des entrevues montraient une grande hostilité de la part des députés travaillistes. Plusieurs d'entre eux estimaient que leurs adversaires de liste ciblent les circonscriptions que les travaillistes ont gagnées avec une faible majorité et ignoraient les châteaux forts travaillistes. Cette pratique a été confirmée par les élus du SNP et les libéraux démocrates. De leur côté, les députés du Parti conservateur ont cité les règles de sélection des candidats et l'attitude de leur parti face à la réforme électorale comme influences importantes à pratiquer le « shadowing ». En effet, le Parti conservateur obligeait ses candidats à être d'abord investis par les membres du parti dans une circonscription avant de pouvoir être sélectionnés sur la liste (Ibid. : 131). L'hostilité du Parti conservateur face à la représentation proportionnelle était aussi un facteur poussant leurs députés à contester des circonscriptions en vue de devenir de « vrais » députés. L'influence du processus de nomination des candidats sur le comportement des députés est aussi soulevée par Battle (2019).

Certains députés de liste ont aussi affirmé qu'ils installaient leur bureau dans la circonscription où ils résident et dans laquelle ils s'étaient présentés (et prévoyaient se représenter à la prochaine élection). Leur raison d'y établir leur bureau n'était pas nécessairement d'augmenter leurs chances de gagner la prochaine élection, mais plutôt qu'il serait contre-productif d'organiser leur travail local et parlementaire à partir d'endroits où ils ne vivent pas (Bradbury et Mitchell, 2007 : 132). En étudiant la relation entre les deux types de députés, les chercheurs ont constaté une situation de forte compétition liée à des intérêts partisans divergents. Ils ont aussi observé une importante division d'opinions entre les deux types de députés quant aux modifications qui devraient être faites aux règles régissant le travail des députés (Ibid. : 139).

Dans une étude, Mcleay et Vowles (2007) ont étudié la relation entre les individus et les députés, et entre les groupes de députés en Nouvelle-Zélande. En s'appuyant sur des théories existantes (Bawn et Thies, 2003; Muller et Strom, 1990; Strom, 1997; Heitshusen et al., 2005), les chercheurs estiment que les députés partagent certains buts communs, peu importe la façon qu'ils sont élus : « (a) vote-seeking and re-election; (b) policy contribution (within the party and within parliament); and (c) promotion to higher positions, especially in the political executive. » (Mcleay et Vowles, 2007 : 79). Pour atteindre ces objectifs, les députés déploient trois types de stratégies : établir une présence locale (notamment par le travail en circonscription), développer l'organisation locale de leur parti politique et entretenir des relations avec les membres, ou établir une présence sur la scène nationale.

C'est ce qui amène les chercheurs à formuler deux hypothèses :

- « 1. List MPs will have lower levels of contact with ordinary voters than constituency MPs, and constituency MPs will specialize in local relationships in their constituencies, with a heavier load than under FPP
2. List MPs, more than constituency MPs, will specialize in (a) the representation of descriptively defined minority groups and (b) interest groups, and those groups will have more influence under MMP. » (Ibid.: 82)

Mcleay et Vowles (2007) mobilisent des données provenant de demandes d'accès à l'information pour obtenir l'adresse du bureau des députés néozélandais, de la *New Zealand Election Study*, du *New Zealand Political Change Project* et de la Commission électorale de Nouvelle-Zélande pour tester leurs hypothèses. Les chercheurs concluent que malgré un certain appui de la part des données qualitatives et quantitatives, les hypothèses ne sont que partiellement confirmées. En effet : « it is also too simple to argue that the effect of a mixed system will be to exaggerate the influence of special interests and reduce that of individuals. Institutional features, plus the strong tradition of the local MP in New Zealand and the relative newness of MMP, are factors that blur clear distinctions so far » (Mcleay et Vowles, 2007 : 92).

Dans une étude, Patzelt (2007) s'intéresse à la façon dont le système électoral, la compétition entre les partis et les considérations stratégiques influencent le travail en circonscription des députés allemands au niveau fédéral et dans les Landers. Il reprend ainsi les données d'un sondage mené en 1994 (n = 865) qu'il a réalisé dans une étude publiée en 1997. Contrairement à la précédente recherche, le chercheur s'intéresse maintenant aux deux catégories de députés.

D'entrée de jeu, Patzelt souligne une difficulté liée à l'effet de parti dans l'analyse des données. En Allemagne, la vaste majorité des députés de circonscription appartiennent à de grands partis (les chrétiens démocrates, sociaux-démocrates et démocrates socialistes) alors que les députés de listes sont généralement associés à de petits partis (démocrates libres, et le Parti vert). Ainsi, l'effet de taille d'un parti pourrait interagir avec l'effet lié au type de siège. De plus, les candidats des petits partis ont plus de chances de gagner un siège de circonscription dans les régions métropolitaines alors que les chrétiens démocrates ont plus de chances de gagner des sièges en régions rurales : « Therefore, alleged effects of the 'type of seat' may in reality be consequences of differences between urban and rural voting districts » (Patzelt, 2007 : 50). Il remarque aussi que les députés de listes en Allemagne sont généralement plus à gauche que les députés de circonscription.

Ces facteurs amènent le chercheur à faire une analyse hiérarchique de variance (ANOVA) où les caractéristiques pertinentes d'un député étaient définies comme des variables dépendantes et le type de siège détenu par les députés comme une variable indépendante. Patzelt a décidé d'exclure les députés d'Allemagne de l'Est, puisqu'ils ont intégré le système parlementaire seulement en 1990 et qu'ils étaient encore en phase d'intégration, ce qui pourrait biaiser les résultats du chercheur. Comme pour les études de Battle (2011) et Battle (2019), Patzelt scinde les députés en trois catégories : les députés de circonscription, les députés de liste défaits dans une circonscription et les députés exclusivement de liste. Il est toutefois impossible pour le chercheur de faire cette distinction dans son analyse quantitative.

L'analyse du chercheur montre que: « DMs (direct members) focus their work slightly more on constituency work, while LMs (list members) are relatively more focused on the parliamentary arena. » (Ibid.: 55) et que: « On the whole, it is apparent that direct members are closer to citizens and less dependent on party structures than list members. » (Ibid.: 67).

## 6. Les recherches sur le travail législatif des deux catégories de députés.

Dans une étude, Battle (2011) analyse la charge de travail en comité parlementaire des députés écossais. Pour ce faire, il divise les députés écossais en trois catégories : les députés élus dans une circonscription, les députés qui ont échoué à se faire élire dans une circonscription, mais qui ont quand même été élus par la liste (double-candidats), et les députés élus exclusivement par la liste.

Les résultats de l'étude montrent que les députés de liste sont plus actifs dans les comités parlementaires que les députés de circonscription. Ils passent un plus grand nombre de journées sur les comités et participent à plus de rencontres. Les députés exclusivement de liste sont plus actifs en comité que les députés de circonscription et légèrement plus actifs que les députés de liste qui étaient double-candidats. Ces derniers sont aussi plus actifs en comité que les députés de circonscription, mais les différences sont moins marquées. Ainsi, Battle affirme que :

« *While many may view list MSPs as 'second-class' representatives, it seems that they are undoubtedly the workhorses of the Scottish Parliaments committees, with exclusively list MSPs seeming to do the most committee work than any other type of MSP.* » (Battle, 2011: 510).

Finalement, les résultats de cette étude montrent que les règles électorales influencent le comportement des députés. Certains députés doivent consacrer leur temps et leur énergie à cultiver un vote personnel dans leur circonscription, tandis que d'autres cherchent à plaire aux dirigeants des partis, puisqu'ils contrôlent le processus de nomination des candidats sur les listes. On apprend aussi que les députés qui étaient double-candidats aux élections adoptent un comportement qui se rapproche davantage de celui des députés de circonscription que des députés exclusivement de liste (Ibid.: 510). Ces résultats contredisent ainsi ceux obtenus par Cowley et Lochore (2000).

Dans une étude publiée en 2019, Battle reprend une démarche semblable à son article de 2011 présenté plus haut. L'auteur s'intéresse particulièrement au phénomène de contamination, qui voudrait que certains députés de listes se comportent comme des députés de circonscription ou vice versa. Dans cette perspective, la méthode d'élection des députés ne peut, à elle seule, permettre de déterminer quel type de comportement un député adoptera une fois élu. Battle émet l'hypothèse suivante: en cas de contamination dans le système électoral écossais, les double-candidats devraient se comporter davantage comme des députés de circonscription que les députés exclusivement de liste.

Le chercheur s'intéresse au temps consacré par les députés au travail en comité parlementaire : « *the more time spent on actions such as committee work, the less time there is for constituency service.* » (Battle, 2019: 6). Même si les comités parlementaires écossais devaient amener une plus grande collaboration entre élus, la partisanerie n'a pas disparu de leurs travaux. C'est ce qui amène le chercheur à considérer que :

« *This means that we should probably view committee activity as not necessarily a key role for servicing constituents, but rather as a 'party-oriented activity' that is 'more relevant to a member's partisan role' in the Scottish Parliament and the Welsh Assembly* » (Ibid. : 10).



Pour tester l'influence du système électoral sur le travail des élus, le chercheur s'intéresse à la participation des députés aux rencontres des comités parlementaires durant les trois premiers parlements écossais (1999, 2003, et 2007). Plus les députés consacrent de temps au travail parlementaire (qui est orienté vers le parti), moins de temps ils auront à consacrer à d'autres activités comme le travail en circonscription (mais pas exclusivement celui-ci) (Ibid. : 10). Ce qui distingue sa démarche de son étude précédente, c'est qu'il inclut aussi la proximité des élections comme une variable pouvant influencer le comportement des élus. L'approche d'une élection pourrait aussi affecter le nombre de rencontres des comités, mais le chercheur montre que ce n'est pas le cas lorsqu'on analyse la distribution de ces rencontres (Ibid. : 14).

Les résultats montrent que les députés de circonscription ont moins de chances d'assister à une réunion à l'approche d'une campagne électorale. C'est aussi vrai pour les députés de liste. Toutefois, l'effet n'est pas le même entre les deux types de députés de liste. En effet, les députés de liste qui étaient double-candidats ont aussi moins de chance d'être présent aux réunions du comité à mesure que la campagne électorale approche. En ce qui concerne les députés exclusivement de liste, la proximité d'une élection ne semble pas avoir d'effet sur leur participation aux rencontres (Ibid. : 19). Dans l'ensemble, l'étude montre que les députés de liste participent à un plus grand nombre de rencontres de comité que les députés de circonscription. Battle confirme donc les conclusions de Bradbury et Mitchell (2007) concernant l'influence du système électoral sur le comportement des élus.

Finalement, l'étude montre que les députés élus au mode de scrutin mixte proportionnel en Écosse poursuivent des stratégies différentes dans leurs activités de comité. Cela ne veut pas dire qu'ils sont des députés de « seconde classe », mais plutôt qu'ils répondent à des incitatifs électoraux différents. Alors que les députés de circonscriptions se concentrent sur le travail de terrain pour être réélus, les députés exclusivement de liste mettent l'accent sur le travail parlementaire pour s'assurer d'une position favorable sur la liste lors du prochain scrutin. On observe toutefois l'effet de contamination chez les députés de liste qui étaient double-candidats, qui sont incités à se comporter à la fois comme des députés de circonscription et des députés de liste s'ils veulent être réélus. Ils doivent cultiver un vote personnel dans leur circonscription tout en faisant plaisir à leur parti politique pour être en position favorable sur la liste. Pour Battle, cet effet de contamination serait l'une des plus grandes forces du mode de scrutin mixte proportionnel. En effet, le scrutin mixte fait en sorte qu'aucun député ne possède, à lui seul, le monopole de la représentation des intérêts de ses citoyens, puisque ceux-ci sont représentés par un député de circonscription et plusieurs députés régionaux. De plus, le scrutin mixte permet d'offrir aux citoyens un plus grand choix de députés auxquels s'adresser lorsqu'ils ont besoin d'aide ou d'information (Ibid. : 21).

Dans un article publié en 1990, Lancaster et Patterson s'intéressent au comportement des élus du Bundestag d'Allemagne concernant les politiques redistributives et l'influence des structures institutionnelles. Les auteurs s'intéressent à l'Allemagne puisque son système électoral mixte proportionnel diffère de celui des États-Unis, où la plupart des études sur le « pork barrel spending » ont été réalisées. Les chercheurs définissent cette pratique ainsi: « Generally associated with public works projects, pork allocations are economically inefficient public projects a legislator targets for specific geographic areas, generally a representative's district. » (Lancaster et Patterson, 1990: 459). Pour les auteurs, les systèmes électoraux sont susceptibles d'influencer le niveau d'activité de « pork barrel » des élus parce qu'ils déterminent la force du lien de responsabilité envers les citoyens et influencent les opportunités de revendiquer le crédit pour certains projets (Ibid. : 460). Leur hypothèse est que plus une région compte de députés, plus ils sont susceptibles d'agir en « free rider » et profiter du travail de circonscription des autres élus de leur région. Conséquemment, le nombre d'allocations de type « pork barrel » devrait diminuer. Dans leur étude, la variable indépendante est la structure électorale.

Malheureusement pour les chercheurs, les données concernant l'historique des votes des membres individuels du Bundestag ne sont pas disponibles pour leur recherche, contrairement à ce qui se fait aux États-Unis (Ibid. : 464). Les chercheurs se sont donc tournés vers les données d'un sondage envoyé aux 483 membres du Bundestag de 1983 à 1986, dont 185 ont retourné le questionnaire complété. En analysant les réponses, les auteurs de l'étude ont constaté que les députés de circonscription considéraient qu'attirer des projets était plus important pour leur réélection que les députés de listes. Toutefois, les députés de liste y accordaient tout de même une grande importance. Les élus de circonscriptions étaient aussi plus susceptibles de tenter d'influencer la législation pour attirer des projets dans leur circonscription que les députés de liste (Ibid. : 466). Les résultats semblent donc confirmer l'hypothèse des chercheurs, mais que d'autres facteurs institutionnels sont susceptibles d'influencer le « pork barrel politics » :

*« Some of these variables include the nature of the committee system in a country's parliament, the role of its political parties, the impact of executive/legislative relation upon the distributive process, and the relationship among representatives, parliament, and the bureaucracy. » (Ibid.: 469).*

L'interaction entre ces variables formerait une structure d'opportunité pour les députés dans une législature. Ces variables devraient être étudiées dans d'autres recherches, compte tenu des données limitées des auteurs.

Dans un article publié en 2002, Stratmann et Baur ont cherché à déterminer si le « pork barrel spending » était le résultat du climat politique d'un pays ou plutôt de son système électoral en étudiant le cas de l'Allemagne. Les chercheurs formulent l'hypothèse que: « some committee are more valuable to FPTP legislators than to PR legislators, and vice versa, resulting in different committee choices by legislator types » (Stratmann et Baur, 2002: 507). Pour répondre à cette interrogation, les chercheurs ont étudié l'allocation des sièges sur les différents comités du Bundestag pour trois législatures (1990-1994, 1994-1998, et 1998-2002). Ils ont aussi séparé les différents comités en fonction de leur rôle et de leur capacité à allouer des fonds à différents projets.

Stratmann et Baur ont établi que les députés de circonscription se retrouvaient, de façon prédominante, sur des comités parlementaires où ils ont une influence sur l'allocation des bénéfices pour leur circonscription alors que les députés de liste évitaient ces comités (Ibid. : 507). Les chercheurs concluaient que:

*« The committee assignments of FPTP and PR legislators are systematically different, which is consistent with the hypothesis, that both legislator types cater to different electoral groups and that they pick committees (or that parties pick committees for them) that are best suited to put them into a position to enable them to satisfy their constituencies, and thus to increase their chances of re-election. » (Ibid. : 513).*

À partir des données d'un sondage envoyé aux 2 800 députés allemands en 1994 (avec un taux de réponse d'environ 33 %), Patzelt (1997) a exploré le rôle de ces députés au parlement. Le chercheur montre que peu importe leur mode d'élection (liste ou circonscription), les députés allemands doivent garder une bonne réputation au sein de leur parti et y être très actifs, notamment par leur travail parlementaire:

*« Hence, it is no surprise that 77 per cent of the MPs subscribe to the notion that the party is a representative's 'political home' to whom he owes solidarity and loyalty. Accordingly, 49 per cent agree with the statement that a representative should vote along with his party lines even if that might cost him some political support in his electoral district » (Patzelt, 1997 : 58).*

En plus d'occuper des fonctions parlementaires, les députés sont nombreux à occuper des fonctions à l'intérieur des différents organes de leur parti politique pour y conserver une présence forte. Puisqu'il considère que les députés de liste et de circonscription ont les mêmes motivations, Patzelt ne présente pas les résultats du sondage pour chaque groupe. Compte tenu du grand volume de réponses obtenues, cet exercice aurait permis d'étudier les deux types de députés plus en profondeur. Il s'intéresse plutôt aux distinctions entre les députés de l'Ouest et de l'Est, puisque la réunification de l'Allemagne était encore toute récente. Cette étude a donc une pertinence limitée pour notre sujet de recherche.

Dans une étude portant sur le cas allemand, Gschwend et Zittel (2016) examinent comment le système électoral influence l'assignation des députés aux différents comités parlementaires. L'argument principal des chercheurs est que « the proportional nature of Germany's mixed system leads parties to assign legislators that are locally well connected to district committees to facilitate particularistic policies to enhance their national vote share » (Gschwend et Zittel, 2016: 489). Les études de ce genre portent principalement sur les États-Unis, où les comités jouissent d'une relative autonomie alors que la situation en Europe est différente. En effet, les chercheurs décrivent les comités parlementaires en Allemagne comme des arènes propices aux conflits partisans (Ibid. : 489). Néanmoins, ces comités agiraient comme lobbyistes auprès des ministres, et certains ont compétence pour allouer des fonds et offrir des avantages en matière d'infrastructures (les comités de travaux publics par exemple).

Les chercheurs se basent sur l'étude de Strautmann et Baur (2002) pour établir la distinction entre les différents types de comités parlementaires (comités de district et de parti). Après avoir présenté la façon dont les partis distribuent les sièges sur les comités, les chercheurs estiment que « Germany's MMP system provides incentives to parties to assign local legislators with profound local roots to district committees to boast their party vote. » (Gschwend et Zittel, 2016: 490). Les deux chercheurs ont réuni une base de données impressionnante :

*« We are able to draw from a new set of pooled statistical data on candidates in the German Federal Elections of 1983, 1987, 1998, 2005, and 2009. Our data set contains 2953 legislator observations (assignments), for 1337 unique legislators of all major parties (CDU, SPD) and minor parties (CSU, FDP, Alliance 90/The Greens [Green Party,] and the Left Party). » (Ibid.: 492).*

Les chercheurs ont aussi développé différents indicateurs pour évaluer l'enracinement local des députés, un facteur qui devrait influencer leur comportement et les comités sur lesquels ils siègent. Finalement, les chercheurs testent deux hypothèses :

*« H1: Legislators with local biographies should be more likely to receive a committee assignment, which will enable them to please their local constituency independent of their mode of election.*

*H2: Legislators with local political ties should be more likely to receive a committee assignment that will enable them to please their local constituency independent of their mode of election. » (Ibid.: 494).*

Pour les tester, les chercheurs estiment un modèle de régression logistique. Les résultats de la régression soutiennent provisoirement leurs hypothèses. En effet, les députés ayant de fortes racines locales sont plus susceptibles d'être affectés à des comités de district que les députés moins enracinés. Les chercheurs montrent aussi que le nombre de députés de circonscription sur les comités de district est légèrement supérieur au nombre de députés de liste. La différence observée n'est toutefois pas statistiquement significative : « the mode of election makes almost no difference for legislators' committee assignments. » (Ibid. : 495). L'analyse montre qu'avoir été élu au niveau local auparavant augmente de 15 % les chances d'être assigné à un comité de district. En Allemagne, le système électoral fait en sorte que les « seats are predominantly won by how well parties do at the national level in obtaining party-list votes » (Ibid.: 496). Ainsi, les partis veulent assigner des députés pouvant attirer des votes à leur parti (peu importe leur mode d'élection) aux comités de district, puisqu'une majorité des électeurs (75 %) votent pour le même parti dans leur circonscription que sur la liste. Ces résultats suggèrent que la pratique du « pork barrel spending » est plus susceptible de se produire dans le système politique allemand.

Dans une étude, Manow (2013) souligne un manquement dans les recherches menées sur les deux types de députés, à savoir le parcours professionnel des députés : « When we neglect to consider the course of a political career (including both candidate and MP episodes) then we imply that the past and the future are thoroughly irrelevant for the current political and parliamentary behaviour of a representative. » (Manow, 2013 : 288). Toutefois, le chercheur admet que le comportement d'un député est probablement influencé par son mode d'élection. C'est pourquoi il soutient que « testing for the effect of electoral rules on parliamentary behaviour renders it necessary to look both at the mode of candidacy as well as at previous and subsequent career episodes of a representative. » (Ibid. : 288).

Pour évaluer l'effet du parcours professionnel des élus, le chercheur procède à une analyse de séquence pour identifier le cheminement de carrière qui mène les députés au Bundestag. Cette analyse permet au chercheur d'établir une classification des députés en fonction de leur parcours et d'étudier leur comportement parlementaire. Plus spécifiquement, Manow se pose la question suivante: « do district MPs sit more often in committees relevant to the interests of their constitutive districts and do list MPs sit disproportionately often in committees that enhance their individual party-political profile? » (Ibid.: 288). Ainsi, le chercheur réplique l'étude de Stratmann et Baur (2002), mais en utilisant un nombre d'observations beaucoup plus grand. En analysant la participation aux comités parlementaires, Manow prend en considération le parcours professionnel des députés et leur mode d'élection. Il établit une distinction entre les députés de liste qui étaient double-candidats et les députés strictement de liste. Même avec cette distinction, le chercheur soulève une réflexion:

*« Let us take two hypothetical cases: a legislator who had been elected by his district constituency to the Bundestag for the first time loses his district mandate in a close race during the next election. Since he was a candidate for both a district mandate and a party-list mandate – that is, a double candidate like more than 80 per cent of his colleagues – he does win a Bundestag seat via his list ranking. In the following election, he also campaigns again in 'his' electoral district. In view of the closeness of the race in the previous election, he is justifiably hopeful of winning back the district mandate. So, does it make sense to classify this legislator as a list MP and, if so, which behavioural hypothesis should be linked with such a classification? » (Ibid. : 291).*

Puisque la double-candidature augmente les chances d'être élu, elle devient un puissant incitatif pour les candidats à se présenter à la fois dans une circonscription et sur la liste de leur parti. Dans cette perspective, être candidat strictement de liste ou de circonscription serait un épisode transitoire pour les députés. C'est pourquoi Manow estime qu'une « sequence analysis would help confirm or refute such a presumption by observing the relative frequency of certain episodic sequences during longer parliamentary careers. » (Ibid.: 294).

Les trois types de candidatures et les deux types de mandats créent quatre combinaisons épisodes d'accession au parlement : un candidat strictement de liste élue, un candidat strictement de circonscription élue, un double-candidat élue dans sa circonscription et un double candidat défait dans sa circonscription, mais élue par la liste (Ibid. : 294). Une séquence est donc la combinaison d'un nombre variable d'épisodes. L'analyse de ces séquences permet au chercheur de classer les députés :

*« A list representative in the narrower sense would be a legislator whose career sequence consists solely of a series of 1s, that is, of episodes as a (pure) list candidate (except for the time in which this person was not a member of the Bundestag). Likewise, the classification of a politician whose sequence only consists of 2s, that is district episodes, would undoubtedly be that of district representative. »* (Ibid.: 294).

L'analyse de Manow se base sur des données concernant tous les députés du Bundestag allemand entre 1949 et 2009, ce qui fait un total de 3581 personnes et 60 877 observations. On observe qu'en moyenne, les députés allemands restent en poste pendant 2,8 législatures (Ibid. : 295). L'analyse de séquence a permis au chercheur d'identifier des députés strictement de liste et strictement de circonscription. Ces derniers ne représentaient que 25 % de tous les députés allemands pour la période observée et représentent donc une minorité des députés. En s'intéressant aux députés qui étaient des doubles-candidats : « the analysis clearly proved that legislators who unsuccessfully run for a district mandate still use their status to represent the local interests of that same district in parliament – independent of any realistic prospect of ever winning a district mandate there in the future. » (Ibid.: 305).

Ainsi, Manow conclut que dans le système électoral allemand, les partis récompensent les députés qui sont actifs dans une circonscription en leur assurant une bonne place sur la liste, ce qui augmente leurs chances d'être élues ou réélues. Les députés seraient donc incités à travailler au bénéfice de leur parti et pour leur circonscription : « As the empirical findings presented here indicate, the German mixed electoral system leads to role consolidation rather than to role differentiation » (Ibid. : 305). Cette étude est particulièrement importante puisqu'elle s'inscrit à contre-courant de la vaste majorité des articles étudiés dans cette recension. On peut se demander si les résultats de Manow pourraient être généralisés aux autres pays qui ont un mode de scrutin mixte proportionnel. Une étude comparative reprenant la même démarche pourrait être éclairante. Néanmoins, s'intéresser à la répartition des sièges sur les comités parlementaires, c'est étudier seulement une facette du travail de député.

Dans un article, Williams et Indridason (2018) s'intéressent à la présentation de projets de loi privés par les députés du Parlement de Nouvelle-Zélande. Comme ce type de projet de loi a de très faibles chances d'être adopté, les chercheurs estiment que l'objectif poursuivi par cette démarche est plutôt électoraliste : « Each type of candidate faces a different electorate and, therefore, seeks to influence different audiences. » (Williams et Indridason, 2018 : 212). Les députés de circonscriptions chercheraient davantage à plaire à leur électorat dans le but de cultiver un vote personnel alors que les députés de liste présenteraient des projets de loi privés pour s'assurer une place de choix sur la liste. Les chercheurs se sont intéressés à la Nouvelle-Zélande pour son mode de scrutin, mais aussi parce que les projets de loi privés sont choisis de façon aléatoire afin d'être débattus.

Les chercheurs soulignent qu'on peut être sceptique quant à l'impact d'un projet de loi privé sur l'électorat, mais estiment qu'ils peuvent néanmoins réussir à attirer l'attention des médias :

*« When it comes to members' bills, which generally have little chance of success, we can be virtually certain that the vast majority of voters pay little attention. However, proposing members' bills may attract the attention of political journalists and help MPs establish themselves even if the bill itself does not receive much media coverage. But occasionally they do. »* (Ibid.: 214)

De plus, peu d'études se sont penchées sur l'utilisation des projets de loi privés par les deux types de députés dans un système électoral mixte proportionnel. À cet égard, la recherche de Williams et Indridason permet d'étudier un autre aspect du travail de député, plutôt négligé dans les articles recensés. Parmi les bénéfices potentiels, la présentation d'un projet de loi privé pourrait signaler, aux citoyens d'une circonscription, un effort de la part de leur député, et sur lequel il pourrait faire campagne lors de la prochaine élection. Même si les bénéfices attendus semblent faibles, le coût associé à la présentation d'un projet de loi privé est minime. Cependant, les chercheurs soutiennent que ce ne sont pas tous les députés qui sont incités à présenter de tels projets de loi :

*« The incentive to propose members' bills, or engage in constituency work, is a function of the MP's electoral security. MPs in safe seats have little to gain from proposing a member's bill. In marginal districts, members' bills are more likely to have a decisive effect. [...] New Zealand MPs' incentives are slightly more complicated because of the mixed-member system where candidates may simultaneously run as electorate and party list candidates. Thus, the meaning of occupying a safe seat is not as clear. »* (Ibid.: 214).

Les chercheurs posent une série d'hypothèses :

- 1) les députés dans une circonscription sûre sont moins susceptibles de présenter un projet de loi privé;
- 2) les députés qui occupent une place élevée sur la liste électorale de leur parti sont moins susceptibles de présenter un projet de loi privé;
- 3) les députés vulnérables à la fois dans leur circonscription et sur la liste sont plus susceptibles de présenter un projet de loi privé;
- 4) les députés qui présentent un projet de loi privé sont vus plus favorablement par les électeurs dans leur circonscription.

Pour tester celles-ci, les chercheurs se basent sur les projets de loi privés déposés de 1999 à 2011 et sur les résultats électoraux des partis politiques. Les données ont été recueillies grâce aux archives parlementaires, à la Commission électorale de Nouvelle-Zélande et aux études électorales de 1999, 2002, 2005 et 2011 (Ibid. : 216).

Les résultats de Williams et Indridason montrent que: *« MPs that placed bills on the ballot are more likely to have fared poorly in their electorates and entered parliament on the party list. In contrast, MPs that did not place a bill on the ballot are more likely to be electorate MPs in safe seats. »* (Ibid. : 217). C'est ainsi que les chercheurs constatent que les députés qui proposent le plus de projets de loi privés sont ceux qui ont échoué à se faire élire dans une circonscription et qui ont été dans les derniers élus sur la liste de leur parti.

Prenant en compte un large éventail de variables, les chercheurs ont estimé un modèle de régression logistique pour calculer les probabilités qu'un député dépose un projet de loi privé. Les résultats soulignent que la vulnérabilité est un facteur important à cet égard : « Greater safety, whether in the electorate or on the party list, reduces the likelihood of a members' bill being submitted by MPs. » (Ibid.: 219)

Pour tester la quatrième hypothèse, les chercheurs ont, encore une fois, estimé un modèle de régression logistique. Les résultats montrent que : « Each bill drawn increases the average approval rating between 0.2 and 0.3 points on the five-point approval scale, which corresponds to between one in every five voters and three in every ten voters ranking the MP one point higher on the scale. » (Ibid.: 223). On constate également que plus un député dépose des projets de loi privés différents, plus les chances que les électeurs connaissent son nom sont grandes, ce qui suggère que ce geste a une réelle influence. Toutefois, les projets de loi privés ont seulement un faible impact sur les résultats électoraux, puisque la politique est largement dominée par les partis politiques et ne tourne pas seulement autour des candidats. L'évaluation faite par les électeurs des candidats aurait donc un impact limité. De plus, on constate que « the voters that respond most positively to the MP's effort to present members' bills are primarily voters that were already likely to vote for the MP. » (Ibid.: 225).

Cette étude contribue à la littérature sur les effets qu'a le système électoral sur le comportement des députés. L'usage des projets de loi privés par les députés pourrait être étudié dans les autres pays qui nous intéressent dans cette recension. Par contre, les règles entourant le dépôt de projets de loi privés peuvent rendre une analyse comparative plus difficile. Il serait néanmoins intéressant d'étudier ce phénomène dans d'autres pays avec un système électoral similaire à celui de la Nouvelle-Zélande.

## 7. Les points forts et les limites de la littérature

La littérature qui s'intéresse à l'influence du mode de scrutin mixte proportionnel sur le comportement des députés nous permet d'établir certaines différences entre les députés élus dans une circonscription et les députés élus par la liste. Les études présentées dans cette recherche adoptent des méthodes variées pour étudier différents phénomènes liés aux comportements des deux catégories de députés. Celles-ci présentent des forces, mais aussi plusieurs faiblesses. En effet, étudier l'influence d'un système électoral mixte sur le comportement des députés pose de nombreux défis d'ordre méthodologiques et force les chercheurs à faire preuve de créativité. Après avoir présenté les forces et les faiblesses des différentes études recensées, nous suggéreront des pistes de recherches futures.

### 7.1 Les points forts

Les études présentées dans cette recherche nous permettent d'explorer diverses facettes du travail des députés et d'examiner comment le système électoral façonne leur comportement. La classification des études que nous avons utilisée permet de constater la diversité des méthodes de recherche mobilisées pour étudier le comportement des deux catégories de députés créées par le mode de scrutin mixte compensatoire (et plusieurs études auraient pu être placées dans au moins deux des quatre catégories suggérées).

Plusieurs recherches ont étudié l'importance et le temps qu'accordent les députés de circonscription et de liste aux différentes facettes de leur travail, et ce à l'aide de sondages ou d'entrevues (Lundberg, 2002, 2003, 2006; Bradbury et Russell, 2007; Cowley et Lochore, 2000 ; Heitshusen et al., 2005; Bradbury et Mitchell, 2007 ; Patzelt, 1997, 2007 ; Lancaster et Patterson, 1990).

D'autres chercheurs se sont plutôt penchés sur la participation des députés aux différents comités parlementaires (Battle, 2011, 2019; Statmann et Baur, 2002; Gschwend et Zittel, 2016; Manow, 2013; Williams et Indridason, 2018), au « shadowing » de certains députés de listes (Carman et Shepard, 2007; Mcleay et Vowles, 2007) et d'autres chercheurs ont étudié le phénomène du « pork barrel spending » chez les deux catégories de députés (Lundberg, 2006; Lancaster et Patterson, 1990; Stratmann et Baur, 2002; Gschwend et Zittel, 2016). Klingemann Wessels (2000) se sont plutôt intéressés à l'impact du processus de mise en candidature sur le comportement des députés, un facteur souvent ignoré par d'autres chercheurs. Finalement, certaines des études ont adopté une approche comparative en incluant plusieurs pays comme Heitshusen et al (2005), ou en comparant deux ou trois parlements dans les pays qui ont fait l'objet de cette recherche (Lundberg, 2002, 2003, 2006, 2006; Bradbury et Russell, 2007; Bradbury et Mitchell, 2007).

L'une des forces de la littérature est la parcimonie dont la plupart des chercheurs font preuve en étudiant un phénomène aussi large. Les chercheurs ont circonscrit leur objet de recherche et se sont concentrés sur certains éléments du comportement des députés comme la localisation de leur bureau de circonscription, les sièges qu'ils occupent sur les différents comités parlementaires, le nombre de réunions de ces comités auxquels ils assistent, les projets de loi privés qu'ils déposent, et la perception qu'ils ont de leur travail. Ainsi, chacune des contributions recensées fournit une pièce du casse-tête permettant de comprendre l'impact du mode de scrutin mixte sur le comportement des deux catégories de député.

La littérature nous apprend qu'on peut diviser les députés issus de ce système électoral en au moins trois catégories (ou quatre selon Manow (2013)). Ces trois ou quatre catégories sont le résultat d'une règle qui fait parfois controverse : la double-candidature. C'est cette règle qui ouvre la porte à l'effet de contamination soulevé notamment par Bawn et Thies (2003). Ainsi, on apprend qu'il n'y a pas, dans les faits, de dichotomie claire entre les deux groupes formés par les députés de circonscription et les députés de liste. Les députés qui



se sont présentés exclusivement dans des circonscriptions et ceux qui se sont présentés seulement sur la liste de leur parti forment souvent des minorités dans les parlements étudiés. On apprend toutefois que les députés d'Écosse et du Pays de Galles sont plus réfractaires à la pratique de la double-candidature (Lundberg, 2003), ce qui pourrait être attribuable à la culture politique anglaise, mais aussi au processus d'adaptation au nouveau système qui était encore inachevé au moment où certaines des études ont été menées.

Lorsqu'on s'intéresse au comportement des députés exclusivement de circonscription ou de liste, la littérature est unanime : il existe des différences importantes dans les quatre parlements étudiés. Les députés de circonscription sont plus tournés vers leurs électeurs, cherchent à attirer des investissements publics dans leur circonscription et accordent une importance relativement moins grande à leur rôle de législateur. Inversement, les députés exclusivement de liste cherchent plutôt à s'assurer une place dans le haut de la liste de leur parti en mettant l'accent sur leur travail de législateur, et ils sont davantage tournés vers les groupes d'intérêts.

Lorsqu'on s'intéresse aux députés qui étaient double-candidats aux élections, la situation se complexifie et le portrait est moins clair. Généralement, ceux-ci se situent à un point mitoyen entre les députés exclusivement de circonscription ou de liste. La contribution de Manow (2013) est particulièrement importante lorsqu'on s'intéresse à ce groupe de députés, qui forme d'ailleurs la majorité dans la plupart des parlements étudiés. En effet, l'analyse de séquence permet de tracer un portrait plus clair et d'établir une classification plus rigoureuse entre les types de députés. Son analyse montre que les différences entre députés qui étaient double-candidats et les députés qui s'étaient seulement présentés dans une circonscription sont moins importantes que ce que plusieurs chercheurs affirment. Toutefois, ces conclusions ne touchent que l'attribution des sièges sur les comités parlementaires et se limitent au Bundestag allemand.

## 7.2 Les limites

Puisqu'il est complexe de réunir des données sur le comportement des députés en dehors du parlement, les sondages ont une utilité particulière pour faire la lumière sur la façon dont les élus répartissent leur temps, notamment entre le travail orienté vers les électeurs (en circonscription) et celui qui est davantage orienté vers le parti (au parlement). Puisqu'il serait complexe et difficile de suivre un échantillon représentatif de députés dans leur quotidien pour réaliser une collecte de données, nous comprenons la pertinence des sondages, mais il faut être prudent avant de tirer des généralisations sur la base de ceux-ci. En effet, le taux de réponse à ces sondages est relativement faible et la taille des échantillons l'est souvent aussi. Également, il n'y a aucun moyen de vérifier la véracité des réponses fournies par les députés qui ont répondu aux sondages. Par exemple, il serait étonnant qu'un député réponde à un questionnaire en affirmant qu'il accorde très peu d'importance au travail de circonscription ou au parlement. Bien que ces données nous permettent d'observer les différences dans les réponses fournies par les différents types de députés, nous croyons qu'elles sont insuffisantes pour permettre des généralisations. Nous partageons la réflexion de Battle (2019), à savoir que : « Studies which relied on surveys are largely snapshots in time. » (11) et beaucoup d'entre elles ne considèrent pas la proximité des élections comme une variable pouvant influencer le comportement des députés.

La diversité des approches et des facettes du travail de député est aussi une limite importante de la littérature. En effet, la fragmentation du champ de recherche rend parfois difficile la comparaison des résultats de différentes études. Bien que certaines d'entre elles se basent sur les mêmes données, celles-ci sont généralement réalisées par le même chercheur (Lundberg, 2002, 2003; Patzelt, 1997, 2007). Sinon, quelques études ont repris la démarche de Statmann et Baur (2002) et l'ont raffiné (Manow, 2013; Gschwend et Zittel, 2016), ce qui nous permet d'en comparer les conclusions. Dans la plupart des cas, les chercheurs se basent sur les données recueillies par sondage, ce qui pose des problèmes de reproductibilité. En envoyant le même sondage aux députés, le faible taux de réponse et le nombre relativement faible d'observations pourraient fournir un échantillon et des résultats différents, même en appliquant les mêmes traitements statistiques aux données.

Finalement, les études qui adoptent une approche comparative le font exclusivement sur la base de données de sondages.

Comme le montre l'étude de Manow (2013), classer les députés seulement en fonction de leur mode d'élection pour une législature nous fournit un portrait incomplet pour permettre une classification efficace des différents types de députés. Pourtant, la vaste majorité des études négligent ce détail important. Pour avoir des résultats robustes, il faut avoir une classification et des concepts robustes, ce qui manque à plusieurs des études recensées. Par ailleurs, même si l'étude de Manow date de 2013, elle ne semble pas avoir influencé les plus récentes recherches sur le sujet. Avant d'étudier les différences entre les différentes catégories de députés dans un système électoral mixte proportionnel, il serait important de s'assurer que ces catégories sont bien construites et qu'il soit possible d'établir une distinction claire entre celles-ci.

Plusieurs études ont mobilisé des données de sondages réalisés sur plusieurs années (Lundberg, 2002, 2003, 2006; Bradbury et Russell, 2007; Bradbury et Mitchell, 2007), toutefois, l'échantillon de députés qui répondent au sondage n'est pas le même d'une année à l'autre. Ainsi, les études nous permettent de constater une évolution dans le comportement des députés dans leur ensemble, mais on ne suit pas l'évolution d'un groupe spécifique. Cependant, la méthode du panel pourrait être difficile à appliquer dans le cas de députés, puisque ces derniers peuvent être défaits d'une élection à l'autre.

## 8. Des pistes de recherche pour le futur

En poursuivant de nouvelles pistes de recherche, il serait possible de raffiner les méthodes actuellement déployées par les chercheurs pour en arriver à des résultats plus robustes. À cet égard, l'analyse de séquence de Manow (2013) est très fertile pour classifier les députés. En l'appliquant en amont d'un traitement statistique des données récoltées par sondages, on pourrait avoir un regard plus éclairé sur la participation des députés aux comités parlementaires, la localisation de leur bureau ou des projets de loi privés qu'ils déposent. Par cette démarche, on pourrait en arriver à des conclusions différentes que les études présentées dans cette recension ou en augmenter la robustesse.

Les données de sondages sont intéressantes, mais ne tracent pas toujours un portrait fidèle du travail que font les députés. D'un autre côté, s'intéresser seulement à l'emplacement du bureau de circonscription des députés peut nous informer sur les intentions d'un député pour les prochaines élections, mais nous informe peu de l'importance relative qu'il accorde au travail local et parlementaire. Toutefois, une méthodologie mixte se basant à la fois sur des données de sondages et d'autres types de données (comme l'activité parlementaire ou l'emplacement du bureau de circonscription) nous permettrait de croiser les données et tester de nouvelles hypothèses de recherche.

Une autre piste intéressante serait de suivre un panel de députés sur plusieurs législatures et conduire des entrevues pour étudier l'évolution de leur comportement et de leur attitude face à leur rôle de député. Dans l'éventualité d'une réforme du mode de scrutin au Québec, une telle étude nous permettrait de suivre l'évolution et l'adaptation des députés québécois au nouveau système électoral. Toutefois, le problème d'attrition d'une élection à l'autre pourrait rendre difficile cet exercice. Malgré cette importante limite, l'exercice pourrait s'avérer instructif si l'étude commençait avec un bassin important de députés (ou peut-être même tous les députés si l'Assemblée nationale acceptait de se prêter à l'exercice). Les études recensées dans cette recherche nous montrent que le système électoral a définitivement une influence sur le comportement des élus, mais elles nous disent que la culture politique est une variable d'influence majeure. Un panel suivant les députés québécois d'élection en élection pourrait fournir un corpus de recherche précieux pour permettre d'évaluer les impacts du nouveau mode de scrutin.

Beaucoup des études recensées s'intéressent à un ou deux parlements en se basant sur des données de sondages. Nous croyons qu'il serait pertinent de mener plus d'études comparatives incluant un plus grand nombre de parlements. Ces travaux pourraient s'intéresser au comportement de « shadowing » comme le font Carman et Shepard (2007) et Mcleay et Vowles (2007), pour déceler si ce phénomène est plus présent dans un pays et les facteurs qui pourraient expliquer cette différence. On pourrait faire la même chose pour la participation aux réunions des comités parlementaires ou d'autres aspects de la vie parlementaire. Toutefois, les différences institutionnelles entre le fonctionnement des parlements posent des défis, mais n'empêcheraient pas de réaliser l'exercice.

## 9. Conclusion : Les leçons et les impacts potentiels pour le Québec

Il est difficile de prédire l'impact de la réforme du monde de scrutin sur le comportement des députés dans l'éventualité où le Québec adopterait un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire. Le diable est dans les détails: proportionnel mixte avec listes nationale ou régionale, double-candidature acceptée ou interdite, la répartition entre sièges de circonscription et sièges de liste, la méthode de calcul des sièges, etc. Chacune de ces caractéristiques pourrait avoir une influence sur le comportement qu'adopteront les nouvelles catégories de députés qui seront créées. Néanmoins, des tendances d'ordre générales peuvent être identifiées à partir de la littérature recensée.

Les députés de circonscription pourraient se percevoir principalement comme les représentants des intérêts de leurs citoyens et prioriser le travail en circonscription par rapport aux travaux parlementaires. Cette tendance serait accentuée à mesure que l'échéance électorale se rapproche, puisque les députés de circonscription doivent cultiver une réputation et un vote personnel auprès de leurs électeurs. Ils seraient aussi plus susceptibles de chercher à attirer des projets d'investissements publics dans leurs circonscriptions en vue de favoriser leur réélection. On peut croire qu'ils seraient sollicités par un plus grand nombre de citoyens que leurs homologues de liste, puisqu'ils auront tendance à être plus enracinés dans leur communauté.

En ce qui concerne les députés exclusivement de liste, ces derniers seraient davantage motivés par la mise en œuvre des politiques défendues par leur parti que par la représentation des électeurs. Comme ils seraient appelés à représenter l'ensemble d'une région, les députés de liste auraient probablement tendance à prioriser les contacts avec les groupes d'intérêts organisés qu'avec des individus. Dans l'ensemble, ils favoriseraient le travail parlementaire au détriment des services aux citoyens. Ainsi, cette préférence pour le travail orienté vers le parti permettrait aux députés de liste de s'assurer un positionnement favorable sur la liste de leur parti et ainsi maximiser leurs chances d'être réélu. Il serait moins probable que les députés exclusivement de liste s'adonnent au « shadowing » des circonscriptions de leurs adversaires, puisque c'est le vote exprimé dans l'ensemble de la région qui pourrait permettre leur réélection. Toutefois, certains députés de liste qui souhaiteraient se présenter dans une circonscription au prochain scrutin pourraient cibler celle d'un adversaire vulnérable.

Si la double-candidature est acceptée, les députés de liste qui pratiquent la double-candidature auraient un comportement qui se situe entre celui des députés de circonscription et celui des députés exclusivement de liste. Par contre, si leur objectif est d'être élus dans une circonscription lors de la prochaine élection, les députés de liste qui étaient double-candidats pourraient se comporter davantage comme des députés de circonscription, et installeraient leur bureau dans le comté qu'ils cherchent à gagner et feraient du « shadowing » pour se bâtir une réputation locale. Puisque les électeurs seraient représentés à la fois par un député de circonscription et par plusieurs députés de liste, ils auraient un plus grand choix d'interlocuteurs à qui s'adresser. De plus, les députés seraient placés en situation de compétition pour offrir les meilleurs services possibles aux citoyens. Ce nouvel environnement susciterait l'hostilité principalement des députés de circonscription bien établis, qui auraient besoin de plusieurs élections avant de s'habituer au nouveau système électoral.

Les études recensées nous apprennent que les facteurs culturels ont aussi une influence sur le comportement et le rôle des élus. Comme le Québec a hérité du système électoral et parlementaire britannique, de nombreux élus et citoyens accordent une importance particulière au lien entre le député et le citoyen, ce qui explique qu'un mode de scrutin exclusivement proportionnel n'est pas considéré au Québec. Il est donc fort probable que les députés de liste continuent d'accorder une grande importance au travail de terrain et aux services aux citoyens. Néanmoins, à mesure que les partis politiques et les élus s'adapteraient à la nouvelle configuration institutionnelle, leur comportement devrait évoluer dans le sens des prédictions formulées plus haut. Cette période d'adaptation pourrait s'étendre sur plusieurs cycles électoraux et nécessiterait des ajustements en cours de route, mais ce changement pourrait être profitable pour les citoyens du Québec. C'est-à-dire qu'avec un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire, les citoyens seraient représentés par un député de circonscription, ainsi qu'un ou plusieurs députés régionaux. Ainsi, ils auraient un plus grand nombre d'élus auxquels s'adresser en cas de besoin et cela pourrait favoriser une compétition accrue entre députés pour offrir de meilleurs services aux citoyens. Également, les citoyens pourraient avoir accès à des députés de différentes allégeances politiques, ils pourraient donc décider d'approcher un député d'un parti politique qui partage les mêmes sensibilités idéologiques.

## Bibliographie

### Articles et chapitres d'ouvrages

Battle, Martin. 2019. "The servant of two masters: Electoral incentives in the Scottish Parliament", *Regional & Federal Studies*, 1-24.

Battle, Martin. 2011. "Second-Class representatives or Work Horses? Committee Assignments and Electoral Incentives in the Scottish Parliament", *Parliamentary Affairs*, Vol. 64, No. 3, 494-512

Bawn, K. M., and M. F. Thies. 2003. "A Comparative Theory of Electoral Incentives: Representing the Unorganized Under PR, Plurality and Mixed-Member Systems." *Journal of Theoretical Politics*, 15, 5–32.

Bowler, S. and Farrell, D. M. (1993) 'Legislator Shirking and Voter Monitoring: Impacts of European Parliament Electoral Systems upon Legislator-Voter Relationships', *Journal of Common Market Studies*, 31, 45-69.

Bradbury, Jonathan and Mitchell, James, "The Constituency Work of Members of the Scottish Parliament and National Assembly for Wales: Approaches, Relationships and Rules", *Regional and Federal Studies*, 17:1, 114-145

Cain, Bruce, John Ferejohn, and Morris Fiorina. "1987. The Personal Vote: Constituency Service and Electoral Independence". Cambridge, MA: Harvard University Press

Carey, J. M., and M. S. Shugart. 1995. "Incentives to Cultivate a Personal Vote: A Rank Ordering of Electoral Formulas." *Electoral Studies* 14, 417–439.

Carey, J. M. 2009. *Legislative Voting and Accountability*. Cambridge: Cambridge University Press.

Carman, Christopher and Shephard, Mark. 2007. "Electoral Poachers? An Assessment of Shadowing Behaviour in the Scottish Parliament", *The Journal of Legislative Studies*, 13:4, 483-496

Cowley, P., and S. Lochore. 2000. "AMS in a Cold Climate: The Scottish Parliament in Practice." *Representation* 37, 175–185.

Ferrara, F., E. S. Herron, and M. Nishikawa. 2005. *Mixed Electoral Systems: Contamination and Its Consequences*. New York: Palgrave Macmillan.

Gschwend, T., and T. Zittel. 2016. "Who Brings Home the Pork? Parties and the Role of Localness in Committee Assignments in Mixed-Member Proportional Systems." *Party Politics*.

H.D. Klingemann and B. Wessels, 'The Political Consequences of Germany's Mixed-Member System: Personalization at the Grass Roots?' in M.S. Shugart and M.P. Wattenberg (eds), *Mixed-Member Electoral Systems: The Best of Both Worlds?*, Oxford University Press, 2000.

Heitshusen, Valerie, Young, Gary and Wood, David M. (2005), "Electoral context and MP constituency focus in Australia, Canada, Ireland, New Zealand and the United Kingdom", *American Journal of Political Science*, Vol. 49, No. 1, pp.32–45.

Karvonen, L. (2010). *The personalisation of politics: A study of parliamentary democracies*. ECPR Press.

Lundberg, Thomas Carl, "Putting a Human Face on Proportional Representation: Early Experiences in Scotland and Wales", *Representation*, 38/4 (2002), pp. 271–83

Lundberg, Thomas Carl 'Competition between Members of the Scottish Parliament and the Welsh Assembly: Problem or Virtue?', *The Political Quarterly*, 77/1 (2006), pp. 107–16.

Lundberg, Thomas Carl (2003), "The Impact of Mixed-Member Proportional Representation in Scotland and Wales: Lessons from Germany?", Keele European Parties Research Unit, Working paper 20.

Lundberg, Thomas Carl "Second-Class Representatives? Mixed-Member Proportional Representation in Britain", *Parliamentary Affairs*, Volume 59, Issue 1, January 2006, Pages 60–77

Lundberg, T. C. (2012) 'Politics is an Adversarial Business: Mixed-Member Proportional Representation in Scotland and in New Zealand', *British Journal of Politics and International Relations*, Early View, 18 June 2012

Manow, P. 2013. "Mixed Rules, Different Roles? An Analysis of the Typical Pathways into the Bundestag and of MPs Parliamentary Behaviour." *The Journal of Legislative Studies* 19, 287–308.

McAllister, Laura (2000) 'The New Politics in Wales: Rhetoric or Reality?', *Parliamentary Affairs*, 53 (3):591-604

McAllister, L. and M. Cole (2012) 'The 2011 Welsh General Election: An Analysis of the Latest Staging Post in the Maturing of Welsh Politics', *Parliamentary Affairs*, Advance Access, 10 July 2012

McLeay, Elizabeth and Vowles, Jack (2007), "Redefining Constituency Representation: the Roles of New Zealand MPs", *Regional and Federal Studies*, Vol. 17, No. 1, pp.71–95.

Muller, W. C. and Strom, K. (eds) (1999), *Policy, Office, or Votes: How Political Parties in Europe Make Hard Decisions*. Cambridge: Cambridge University Press.

Patzelt, W. J. (1997) 'German MPs and Their Roles'. In Müller, W. C. and Saalfeld, T. (eds) *Members of Parliament in Western Europe: Roles and Behaviour*, London, Frank Cass, pp. 55-78.

Patzelt, Werner J. (2007), "The Constituency Roles of MPs at the Federal and Lander Levels in Germany", *Regional and Federal Studies*, Vol. 17, No. 1, pp.47–70.

Pitcaithly, M., A. O'Neill and C. Highcock. (2016), "Scotland's electoral systems", *The Electoral Commission*.

Russell, Meg and Bradbury, Jonathan (2007), "The Constituency Work of Scottish and Welsh MPs: Adjusting to Devolution", *Regional and Federal Studies*, Vol. 17, No. 1, pp.97–116.

SHUGART, M. and M. WATTENBERG, eds. 2003. *Mixed member electoral systems: The best of both worlds?* Oxford: Oxford University Press.

Strom, K. (1997), "Rules, Reasons and Routines: Legislative Roles in Parliamentary Democracies", *Journal of Legislative Studies*, Vol. 3, No. 1, pp.155–174.

T. Lancaster and D. Patterson, 'Comparative Pork Barrel Politics: Perceptions from the West German Bundestag', *Comparative Political Studies*, July 1990

T. Stratmann and M. Baur, 'Plurality Rule, Proportional Representation, and the German Bundestag: How Incentives to Pork-Barrel Differ across Electoral Systems', *American Journal of Political Science*, 46, 2002, 506–14, and Carey and Shugart, 1995.

Ward, Leigh L. (1998). « Second-Class MP 's? New Zealand's Adaptation to Mixed-Member Parliamentary Representation", *Political Science*, vol. 49, no 9. 125.

Williams, B. D., and I. H. Indridason. 2018. "Luck of the Draw? Private Members' Bills & the Electoral Connection." *Political Science & Research Methods*, 211–227.

## En ligne

Deutschland.de, « This is the way the federal elections work », 25 août 2017, en ligne, <https://www.deutschland.de/en/topic/politics/this-is-the-way-the-federal-elections-work>, source consultée le 8 avril 2019.

Lecavalier, Charles, « Le gouvernement Legault va aider Mouvement démocratie nouvelle », *Le Journal de Québec*, 25 février 2019, en ligne, <https://www.journaldequebec.com/2019/02/25/le-gouvernement-legault-va-aider-mouvement-democratie-nouvelle>, source consultée le 28 mars 2019

Lecavalier, Charles, « Premiers pas du gouvernement Legault vers une réforme du mode de scrutin », *Le Journal de Québec*, 16 janvier 2019, en ligne, <https://www.journaldequebec.com/2019/01/16/premiers-pas-du-gouvernement-legault-vers-une-reforme-du-mode-de-scrutin>, source consultée le 28 mars 2019

Radio-Canada, « Les partis d'opposition veulent une réforme du mode de scrutin », 9 mai 2018, en ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1100099/partis-opposition-quebec-reforme-scrutin-proportionnel-mixte>, source consultée le 28 mars 2019

Radio-Canada, « L'opposition québécoise s'unit pour une réforme du mode de scrutin », 7 décembre 2016, en ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1004473/partis-opposition-quebec-unissent-reforme-mode-scrutin>, source consultée le 28 mars 2019

Radio-Canada, « Legault veut une réforme du mode de scrutin, mais sans référendum », 24 septembre 2018, en ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1125829/reforme-scrutin-proportionnelle-couillard-parti-liberal>, source consultée le 28 mars 2019





